



Raconte moi Pouilley !

«Alors que j'exerçais les fonctions de secrétaire de mairie à Pouilley les Vignes, j'ai procédé à l'examen de diverses archives que j'avais entrepris de classer. Né dans ce village en 1942 et y ayant vécu jusqu'à l'âge de 40 ans quand j'ai choisi de le quitter afin de poursuivre ma carrière professionnelle, je ne pouvais que m'intéresser aux écrits que je découvrais à la lecture des nombreux documents qui défilaient sous mes yeux.»

«A l'époque j'ai pris quelques notes hâtivement sur des éléments qui me paraissaient utiles historiquement. Evidemment il ne s'agit pas pour moi de raconter l'histoire du village, je n'ai pas cette prétention, mais plutôt d'apporter un témoignage sur une partie de cette histoire que j'ai découverte à la lecture des documents. Ayant retrouvé récemment ces notes, je me suis mis dans l'idée d'écrire une sorte de roman/mémoires racontant la vie au village dans les années 1950 alors que j'avais une douzaine d'années ;

En même temps je raconterais une partie de son histoire à partir des notes que j'ai prises.»

«J'ai voulu dissocier le travail personnel que j'entreprends sous forme de roman de celui de la prise de notes qui a été faite dans le cadre de mon travail salarié.»

«J'ai pensé qu'il serait utile de les proposer à la curiosité des gens qui, Appuliens de fraîche date ou plus anciens pourront ainsi mesurer le chemin parcouru par ce village qui reste mon village de cœur et dans lequel ils ont choisi de vivre. C'est avec un grand plaisir que j'autorise la municipalité à en faire l'usage qui lui sera le meilleur.»

«J'ai arrêté volontairement cette narration à l'année 1975 estimant qu'à partir de cette date l'évolution du village est plus facilement connue des habitants.»

Claude DUBOIS

1651

Le 8 MAI 1651, édit du parlement de DOLE relatif au curage des ruisseaux :

Cet édit est visé par un arrêté du 15 octobre 1891 qui impose le nettoyage du ruisseau dit « du Moulin ». Ce ruisseau est celui que l'on appelle aujourd'hui «le bief». Il prend sa source sur le territoire de la commune de Serre les Sapins (en face du bois de la Dame) et se jette dans la «Lanterne» au lieu-dit «A Lapprend». On le voit ici, une réglementation datant du 17^{ème} siècle, s'applique encore 240 ans après. Un exemple de longévité.

1657

Date inscrite au fronton du porche de l'église, côté parvis. A cette date le village compte 120 habitants

1750

Confection des plans de la totalité des bois communaux par l'arpenteur TISSOT.

1757

Date inscrite au dessus de la porte d'entrée latérale de l'église, côté est.

1792

POUILLEY LES VIGNES était chef-lieu de canton. C'est à cette époque qu'a été ouverte la maison de la commune, dans une maison déjà existante. Elle abritait également la prison.

C'est en 1792 également qu'une quête auprès des habitants, a été organisée par Aubin FOUILLARD, secrétaire de mairie et percepteur, afin d'acheter 6 paires de souliers destinées aux volontaires du corps de garde. Il devait également satisfaire à l'habillement de Charles DUBOIS, nommé pâtre communal pour 9 ans. Après la révolution, la monnaie existante, denier, sole, sou, fut remplacée par le franc assignat, qui subit lui-même une forte dévaluation en 1792 quand il fut remplacé par le franc numéraire. A titre d'exemple, 55 francs assignats ne valurent plus que 44 francs numéraires. Sous la surveillance de Jean-Claude RAGOT, procureur de POUILLEY LES VIGNES, l'agent municipal (le maire) Joseph EUVRARD qui était chef de la garde et qui avait pour adjoint Jean Ferdinand GAUME, fut chargé d'organiser la quête, annoncée à la population par son de caisse (le tambour). En fait les quêtes mais aussi les emprunts comme on le verra plus tard, étaient souvent sollicités auprès des familles les plus riches, les : DENIZOT, DUBOIS, EUVRARD, GAULME et GUILLEMENEY.

C'est Joseph EUVRARD qui nomma le pâtre communal, Charles DUBOIS, afin de surveiller la totalité de troupeaux de moutons, pour plusieurs années.

C'est aussi en 1792, mais sans doute encore avant, que la commune obtint de l'administration centrale, qui en avait fixé le périmètre, l'autorisation d'exploiter certaines coupes de bois. Cela durera jusqu'en 1867, date à laquelle les bois seront partagés en parcelles de 4 hectares, par l'administration, ancêtre de l'ONF.

1799

Réparation de l'horloge. Ce n'est pas celle existante qui a été installée en 1866.

PÂTRE COMMUNAL FAISANT RENTRER LES VACHES DANS LE JURA. Toutes les vaches d'une commune, dans le Jura, sont souvent conduites par un seul pâtre, et tous les cultivateurs s'entendent



pour le payer ; de cette façon cela coûte moins cher, et les enfants de la commune ont le temps d'aller à l'école et de s'instruire. Extrait de «Le tour de la France par deux enfants» manuel scolaire qui écrit par Mme Augustine Fouillée en 1877



Sorti des « boîtes », les urnes, Jean-Claude GAULME est élu premier maire de la commune, il succède à son cousin Joseph EUVRARD. Sa première décision fut de procéder à la réfection des bardeaux et du plancher de la maison commune.

Aubin FOUILLARD, instituteur fut le premier secrétaire de mairie. Bien que ne percevant son salaire d'instituteur que tous les trois mois, il devait avancer les sommes dues par la commune et encaisser les recettes, car il avait la charge d'être aussi percepteur (il l'était en fait déjà en 1792). Il était responsable sur ses propres deniers.. Cela dura jusqu'en 1904 ou 1905, lorsque la séparation de l'ordonnateur (le maire) et le comptable (le percepteur), intervint. Le maire devra alors requérir le percepteur pour payer ou encaisser.



Le curé GARNISON percevait son salaire directement de la commune dont il était à la charge complète. Cette année là, les sœurs institutrices, les sœurs grises, furent installées à POUILLEY dans un local appartenant au sieur Claude GUILLEMENEY, actuelle rue des marronniers.

A cette époque, seuls les garçons étaient admis gratuitement à l'école publique, les filles, elles, allaient à l'école auprès des sœurs institutrices. Leurs frais d'instruction étaient alors partagés entre la

commune et les familles. Seules les familles aisées pouvaient se le permettre.



Election du maire MAIRET. Pas d'anecdote particulière dans les archives.



Construction, le 27 avril, du ponteau (textuel dans les archives, en fait petit pont) sur la Lanterne, au centre du village. Jusqu'alors on franchissait le ruisseau « à gué ».



Diverses réparations au presbytère et construction du chemin de SERRE LES SAPINS à POUILLEY.



Réalisation des fossés dans les coupes du bois de CHANOIS.



1- Election du maire GUILLEMENEY et réfection de la toiture de la cure.

2- Alors que depuis 1792 un seul garde champêtre était nommé annuellement, à partir de 1816 ce sont deux gardes qui le furent compte tenu de l'aggravation des délits. La fonction avait une très grande importance et de nombreux procès verbaux étaient dressés.



Rétablissement du mur de clôture du presbytère.



Délimitation de la forêt de BERMONT et révision cadastrale.



Le 14 avril, construction de la fontaine du bas du village, vers l'église. La conduite d'alimentation venant de la source de la lanterne, sous la côte, n'a été réalisée qu'au cours des années 1886/1887, avec la construction d'un petit château d'eau de captage. La canalisation en fonte de 5 centimètres de diamètre intérieur mesurait 306 mètres de long. Cette fontaine était recouverte de plaques de zinc N° 14 assemblées sur des chevrons espacés de 80 centimètres. Elle comportait un fronton qui a disparu à une date indéterminée, peut-être lors de l'installation de la nouvelle toiture.

N.B. On peut rapprocher ce type de couverture avec celle du presbytère, dont on ne peut dater la construction. Le mur d'enceinte du presbytère quant à lui était recouvert de pierres de lave. La porte de chêne qui fermait le portail a été démontée en 1927, car complètement pourrie.



Construction de la fontaine du NITON et finition de la fontaine de la route Royale 67. Ces deux fontaines seront construites par le sieur GUILLEMENEY, résidant au village. Le tracé de la conduite alimentant la fontaine de la route est réalisé depuis la source du NITON.

Suite au prochain numéro.



Raconte moi Pouilley !

Suite du précédent numéro
Les archives de Claude DUBOIS



Projet de construction d'école de garçons.



Fin de rénovation des travaux de maison commune et d'école de garçons. Ce bâtiment fut accolé à une annexe du presbytère ce qui explique le style identique des deux bâtiments. L'annexe du presbytère comportait la même voûte que celle du bâtiment principal qui servait d'entrée à la salle de cinéma. Il était par ailleurs précisé que la longueur était de 17 mètres et la largeur de 4 à 5 mètres. Lors de la transformation de cette annexe en 1981 pour y faire un lieu de convivialité, on y découvrit un sous-sol fait de pavés ce qui laisse supposer qu'il y avait là à l'origine une écurie. Le pourrage en chêne qui supportait le plancher de ce qui devait être le grenier. L'annexe du presbytère avait donc une vocation agricole. Elle a servi par la suite au stockage de la batteuse dans les années 1940. L'école de garçons est donc bien le bâtiment qui a ensuite accueilli l'école de filles, des salles de réunions puis ensuite la mairie.



Le lieu-dit "pré du ris" s'écrivait "prés du RY".

Ouverture du chemin de Pouilley-les-Vignes à Pelousey, passant par les "Soleunes".

Délimitation de la forêt entre Pouilley-les-Vignes et Pelousey.

Le 1 mars 1839, réalisation du tracé de la ligne séparative avec Champvans les Moulins qui avait fait l'objet d'une transaction entre les deux communes le 23 avril 1743. La largeur de la ligne est de 3, 24 mètres. Il s'agit ici d'une partie du chemin délimitant la forêt de CHANOIS et de BERMONT et qui relie le C.D 8 à la RN 67 entre Pelousey et Champagny.



Le 31 août de cette année, une étude est lancée concernant le tracé d'une ligne de chemin de fer reliant Mulhouse à la Saône. Le Préfet demande au maire que son délégué soit accueilli dans les meilleures conditions. Il sollicite par ailleurs une subvention de la part de la commune pour les frais d'études.

Acquisition d'une pompe à incendie (pompe à bras).



Reconstruction de 6 grands vitraux à l'église.



Le conseil communal vote une subvention de 1.000 francs en faveur du chemin de fer.



le 4 mars : Procès verbal de reconnaissance des bois et parcours de la commune.

Bois en deux parcelles : Barmont et Chanois = 109 ha 00 a 30ca
Vaulotte = 33 ha 46 a 40ca
Parcours communal du Mont = 23 ha 04 a 70ca
Reste de la propriété communale = 19 ha 69 a 63ca

Le 17 mars, demande adressée au maire par le conservateur des forêts du 12^{ème} arrondissement pour soumettre au régime forestier la totalité de la forêt, y compris les 23 hectares du mont qui étaient à l'époque victimes de dévastations.

Le 24 mai les habitants de la Chaille demandent au Préfet d'obliger la commune de Pouilley-les-Vignes à les prendre en charge au rôle des prestations obligatoires afin de mettre en état de viabilité le chemin qui va de la Chaille à la voie Royale 67.



Le 27 septembre la commune de Champvans les Moulins demande à se séparer de celle de Pouilley-les-Vignes pour l'instruction primaire.



Le 19 décembre, un constat d'huissier est établi, au motif que les habitants de Pouilley-les-Vignes ont porté atteinte, par leurs passages, au chemin communal de la forêt de Champvans-les-Moulins en le portant à 6 mètres de large. Un accord interviendra quelques ... 23 ans après.

1846

Le 29 décembre, par arrêté du Préfet, création du chemin de communication entre Pelousey et la route royale 67. (ce doit être le C.D.8).

1848

Le 18 mai, le citoyen HUDELOT recherche, par sondage, la présence de Gypse dans la forêt de BARMONT

1852

En août, construction d'un réservoir de fontaine rue des marronniers.

1853

Le 18 avril construction du pont de la rue des marronniers dit « pont du moulin ».

1854

Le Préfet signale l'arrivée d'une personne relaxée, avec signalement et curriculum vitae.

Achat de terrains pour construction de l'école des filles. Une partie de ces terrains a été ensuite revendue aux riverains. Il s'agissait des terrains GAUTHEROT. Et l'école est ensuite devenue école des garçons à la suite de la mixité.



1860

Réfection du presbytère et de l'école de garçons. La toiture du presbytère était alors en plaques de zinc, comme celle de la fontaine du centre.

1861

Construction des rigoles pavées rue de la Perrouse (selon les dates la rue s'écrivait Lapérouse, du nom du général d'empire ; la Pérouse ou la Perrouse...)

En septembre, projet de classement du C.D. 108 dans la voirie dite d'intérêt communal. Projet seulement car en 1873 il n'était toujours pas réalisé.

Premières ventes à l'Etat des parcelles nécessaires à la rectification de la route Impériale 67.

1863

Edification du calvaire route de SERRE, au lieu-dit "La marne". Lieu célèbre à l'époque pour la présence de marne bleue.

1865

Le 9 octobre, adjonction d'un abreuvoir au bassin de fontaine rue des marronniers. Il s'agit là du puits construit en 1853 et de l'abreuvoir vers le groupe scolaire.

En cours d'année, classement de la vieille route (ancienne voie romaine ?) dans la voirie communale et construction du pont de la Pérouse, remplaçant le ponteau édifié en 1810.

1866

En 1866, pour 550 habitants, on dénombrait 190 affouagistes. Ils n'étaient plus que 150 en 1910 et 124 en 1926 (effets de la guerre de 1870 ?).

Installation de l'horloge dans le clocher de l'église.

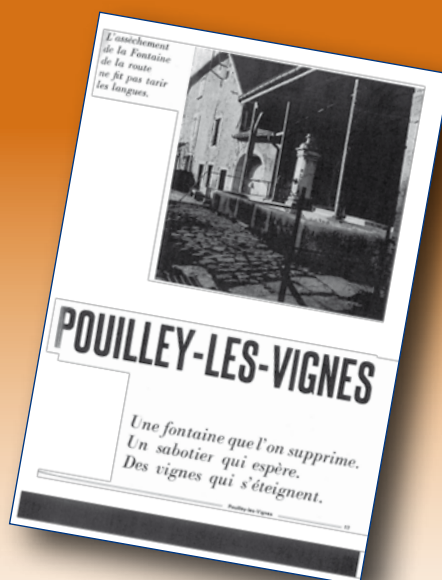
1867

Le 29 mai 1867, Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté Nationale, empereur des français, soumet au régime forestier les bois de Barmont, Chanois et Vaulotte. Or il semble bien que les bois aient été soumis au régime forestier bien avant cette date. On retrouve en effet, de 1843 à 1847 des demandes d'autorisation à monsieur l'inspecteur général des forêts, pour toute coupe ou travaux en forêt.

1868

Le 15 novembre 1868, les commune de Champvans les Moulins et Pouilley les Vignes se mettent d'accord pour faire taire un litige datant de 1845, soit 23 ans. La commune de Pouilley-les-Vignes achète à Champvans les Moulins le chemin dont il est question sur une largeur de 4,65 mètres.

Suite au prochain numéro.



En 1964 était créé la revue «Franche-Comté» du Haut Doubs, jusqu'en avril 1965 où elle passa revue du Haut Doubs Jura, pour terminer revue de Franche Comté en septembre 1965. Ce journal informait sur les communes du territoire Franc-Comtois. Philippe Clerc a retrouvé le numéro 14 de février 1966, qui comptait deux pages parlant de notre commune. Retrouvez l'article complet de l'époque.

Le peintre montbéliardais Pierre Jouffroy, lauréat de chefs-d'œuvre en péril, a lancé dans notre région un mouvement en faveur de la sauvegarde des fontaines villageoises.

Cette initiative, pleinement louable, a déjà eu le mérite d'en sauver plusieurs, et nous évoquions récemment celle "du Corbeau" de Sceyen-Varais, qui faillit connaître un sort tragique. Aussi, lorsque le maire d'un village se trouve aux prises avec le problème de la suppression éventuelle d'une fontaine, peut-il considérer d'une part, cet argument artistique, d'autre part ses obligations financières et enfin les prières du service d'hygiène qui lui demande de supprimer les fontaines, "points d'insalubrité", lorsque le bétail s'y abreuve.

Ce considérant, la municipalité de Pouilley-les-Vignes (575 habitants, à 8 kilomètres de Besançon, sur la route de Gray) a décidé la suppression d'une fontaine villageoise, celle dite « de la route », au cen-

tre du village. Cette mesure suscita de vives réactions qui, si elles se limitèrent à quelques personnes, obligèrent tout de même le maire à expliquer sa position dans un quotidien régional.

CAR ELLE EST TROP CHERE.

Si de malheureux habitants de contrées déshéritées ne connaissent pas encore le privilège de "l'eau sur l'évier", les gens de Pouilley, à quelques exceptions près, pouvaient en apprécier les bienfaits depuis 1937.

Dès avant la guerre, il fut en effet signifié que le temps des porteurs d'eau était révolu. On capta la "Sourette" qui, le village s'agrandissant, se trouva insuffisante.

La municipalité décida dès lors de demander les services du Syndicat

du Val de l'Ognon. Depuis cet instant l'eau coule avec régularité sur les évier de Pouilley-les-Vignes, mais au prix relativement fort de 2 francs le mètre cube.

On comprend que les voisins de la fontaine disparue aient apprécié pour les lessives ou autres besoins, la présence de cette eau absolument gratuite. D'autant que certains n'avaient pas encore l'eau à la maison et qu'il leur a fallu d'un jour à l'autre faire effectuer les travaux nécessaires.

POUR SA QUALITE.

L'eau de la fontaine avait encore d'autres avantages. On cite sa qualité, supérieure à celle du robinet (on est connaisseur à Pouilley-les-Vignes) en rappelant (mais sans préciser l'époque) qu'un pharmacien de Besançon venait y remplir ses bonbonnes assurant ainsi la pureté de ses préparations.

Pour défendre la fontaine on dit aussi qu'elle servait aux touristes de passage, aux routiers pour les réservoirs de leurs camions et aux soldats qui y faisaient halte.

A ces arguments le maire de Pouilley-les-Vignes, a rétorqué que le café qui se trouve en face de la fontaine n'était pas étranger au choix de l'arrêt.

Ainsi donc pour éviter de gros frais la fontaine a-t-elle été supprimée. Pour en conserver l'usage, il aurait fallu effectuer d'importants travaux, la conduite se trouvant au milieu des fondations d'une maison en construction.

La cause de cette disparition évoque d'ailleurs bien le duel passé-présent à Pouilley-les-Vignes.

2000 habitants en 2000

Les structures anciennes du village éclatent en effet, devant l'afflux des constructions nouvelles.

L'avenir est déjà engagé en ces lieux. Le village est en ligne directe (cinq minutes de voiture) avec la zone industrielle de Besançon et sa situation, son calme font de cet endroit le rêve de tous ceux qui veulent conjuguer emploi urbain et résidence campagnarde.

On peut penser qu'en l'an 2000, Pouilley compterait 2.000 habitants. Mais ce ne serait plus la campagne! Tout juste une banlieue avec tous ses désagréments.

SABOTS : 2,50 F LA PAIRE.

La recherche du passé est encore facilitée par le contact que l'on peut avoir avec un homme pour qui 1966 ne se présente pas avec les mêmes nécessités que pour tout un chacun.

Il s'agit d'un sabotier, vraisemblablement un des derniers représentants dans la région de ce métier qui comptait une quinzaine d'adeptes dans le village avant la guerre.

Pour lui, le temps et la peine ne comptent pas. Il passe des journées à fabriquer une paire de sabots qu'il vendra (avec incertitude) 2,50F la paire.

Ses propos sont nostalgiques, parfois plein d'espoir. Ainsi, il nous disait : *"On ne peut pas trouver de chaussure plus saine que le sabot. Les gens s'abiment les pieds dans le caoutchouc. Je pense que dans quelques années les gens ne pourront plus supporter toutes ces matières qu'on leur met au pied... vous verrez on reviendra au sabot, on y reviendra..."*

Espoir d'un homme qui vit de rien, qui vivait de sa terre, de la vigne, de ses sabots pour les vigneron, mais aujourd'hui qu'en reste-t-il ?

L'ANCETRE ET LE DERNIER.

Pouilley-les-Vignes, c'est évidemment des vignes qui grimpent à l'assaut du "Mont", des vignes bien exposées mais jamais trop ensoleillées, qui donnent un petit blanc un peu fier que les estomacs fragiles ne peuvent tolérer.

Le vignoble a connu toutes les attaques, que ce soit le phylloxéra ou d'autres moindres maux qui découragèrent cependant les vignerons du cru.

Aujourd'hui, les quelques arpents encore exploités le sont à des fins toutes personnelles et plutôt par tradition que par utilité.

On s'approche du jour où Pouilley-les-Vignes devra faire la place à Pouilley-les-Prunes ainsi que le préconise le dernier vigneron, M.Denizot.

A 90 ans, il conserve la mémoire des grandes heures viticoles de Pouilley, et dans sa cave quelques bouteilles traitées avec soin qui donnent à penser que contrairement à l'opinion répandue, il n'était pas si mauvais que cela le petit vin de Pouilley-les-Vignes.

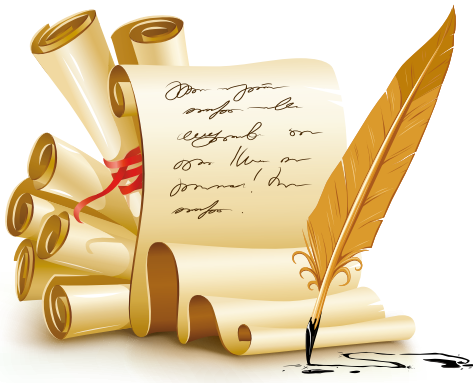
Pour M.Denizot si la vigne disparaît, la faute en est aux jeunes, qui ne "pensent qu'à danser".

Pour les jeunes, la vigne, comme l'agriculture d'ailleurs, ça n'est pas au village une solution d'avenir, surtout lorsque l'on ressent si fort l'attraction de la toute proche zone industrielle.

AVENIR ASSURE.

Au delà de ses problèmes de fontaine, de sabots et de vignes, l'avenir de Pouilley-les-Vignes est assuré. Voilà un village qui ne mourra jamais. Tout au plus risque-t-il d'étouffer sous une pression démographique trop importante, mais cela ne compte pas lorsque l'on jette les yeux à l'entour et que l'on voit les belles perspectives qui s'étendent jusqu'à Pirey, Pelousey, Champagny ou Serre-les-Sapins.





Raconte moi Pouilley !

Suite du précédent numéro
Les archives de Claude DUBOIS

1870

Le sept décembre 1870, une pétition des habitants est lancée pour avoir droit au partage des branchages des futaies, qui était jusqu'à maintenant réservé aux seuls conseillers, et donc pratiquement aux plus riches de la commune.

1873

■ Les salines de MISEREY obtiennent l'autorisation de maintenir un hangar construit à 15 mètres de la forêt communale.

■ Le 19 juin, monsieur Joseph ANGELMANN est nommé berger de la commune pour une durée de 9 années. Il a la charge de garder la totalité des troupeaux de la commune. (Voir l'article dans le n° de novembre 2014)

■ Reconstruction de 6 grands vitraux à l'église.

1874

Première rectification du chemin de POUILLEY à SERRE LES SAPINS .

1876

Agrandissement de la fontaine de la route par adjonction d'un abreuvoir extérieur de 1m40 de large. Modification de la conduite d'alimentation qui était obstruée et qui passait sous le lavoir. Afin d'éviter de tout casser, le détournement du bassin a été la solution.

1878

■ Le 17 mars 1878, le sieur BOURNEZ, fondeur à MORTEAU, procède à la refonte de la cloche de 600 kilos de l'église, dont le poids est porté à 750 kilos par adjonction de cuivre rouge et d'étain. Elle est montée sur roulements « coussinets à grain d'orge. »

■ Exécution de fouilles pour recherche d'eau sur les « Fuottes ».

1879

■ Deuxième rectification du chemin de POUILLEY à SERRE.

■ Pouilley compte 555 habitants et l'inspecteur primaire LHOMME félicite la commune pour son projet de création d'une école de filles. Il constate les grands sacrifices consentis pour l'amélioration et la réalisation de compléments pour ses écoles.

■ Le 5 juin 1879, enquête pour la substitution d'une institutrice laïque à l'institutrice congrégationaliste.

1881

■ Le 13 mars 1881, achat par la commune de cinq mètres carrés de terrain, destinés à l'agrandissement du bassin de fontaine de la Pérouse.

■ Le 16 août création d'une école enfantine.

■ Le 4 septembre, Madame la supérieure de la communauté religieuse de POUILLEY et monsieur RUCKSTUHL, vicaire à BESANCON, refusent l'installation d'une classe enfantine dans leur maison.

1885

■ Le 5 mai, Monsieur Bernard BESANCENOT obtient l'autorisation de construire deux fours à plâtre permanents à « Moncour » (zone artisanale actuelle)

■ Le 9 juin, rectification du chemin rural dit de la bouche de coulue, par abaissement de la crête au passage de la Fuotte. Ces travaux concernent 1025 mètres cubes de déblais et 300 mètres cubes de roc vif. Il était payé à l'entrepreneur : $\frac{3}{4}$ d'heure de manœuvre pour charger un tombereau de déblais et 20 minutes pour le décharger et le régaler convenablement.

Sur un devis de 2.100 francs, les travaux ont été adjugés pour 1360,90 francs, soit un rabais de 29%, au sieur RUMEAU de BEURE. Au début des travaux, l'entrepreneur devait verser une caution de 60 francs et les travaux ne lui étaient payés qu'après leur réception, ce qui pouvait attendre entre 3 mois et 2 ans.

■ Le 30 octobre, décision est prise de capter les sources de « Sourette » et « Framont », pour alimenter les fontaines publiques. Ces sources sont situées dans une vigne appartenant à monsieur Joseph MARTIN. Les travaux seront réalisés du 13 mai 1886 à août 1887, à l'aide d'une conduite jusqu'à la fontaine du « Niton », château d'eau existant.



Le 20 septembre, expropriation des parcelles pour l'occupation de la crête de POUILLEY par l'autorité militaire. La majeure partie de ces parcelles appartenait à la commune. Pour la construction des quatres batteries militaire.



■ Une instruction rappelle aux entrepreneurs qu'ils demeurent responsables pendant deux ans, de l'entretien des routes au-dessus des canalisations qu'ils auront exécutées.

■ Achat d'un pont bascule de 6.000 kilos de force.

■ Le 6 mai, empierrement de 100 mètres de la sommière du bois de Chanois, pour 350 francs.



■ Construction d'un aqueduc en pierres dans la traversée de la route nationale 67 vers le pont bascule.

■ Le 17 novembre, la commune de PELOUSEY tente de faire supporter à la commune de POUILLEY la réfection du chemin de LAVERNOYE (LAVERNAY). Le conseil municipal de la commune de POUILLEY précise que cela fait 4 ans que les pierres attendent d'être étendues sur le chemin, à la charge de PELOUSEY au titre des prestations obligatoires. Il précise en outre que c'est au moment où PELOUSEY doit exploiter 6 hectares de coupes de bois, qu'elle s'aperçoit du mauvais état du chemin.



■ Nouvelle adjudication pour 100 mètres linéaires de la sommière du bois de Chanois. On utilisait 1 mètre cube de pierres brutes par mètre linéaire (sur 4 mètres de large). Au total il fallait 100 mètres cubes de pierres brutes et 30 mètres cubes de pierres concassées de diamètre 6.

■ Premier projet de construction d'une école de garçons, dans laquelle étaient prévus une salle des pompes et un local mairie.

■ Le 15 juin, construction d'un aqueduc en pierres chemin de la Canaule.



■ Le conseil municipal décide de la construction d'un puits à la Maltière, pour 1095 francs. C'est le sieur Louis MASSONET qui est chargé des travaux.

■ Un plan établi le 22 janvier par l'architecte BARDEY, fait état d'un projet d'achat d'une parcelle de 60 mètres sur 27 mètres pour y construire une école de garçons. Cette parcelle serait prélevée d'une parcelle plus grande au centre du village (pro-



La rue de la Perrouse s'écrivait La-pérouse, comme en 1900.



Le 7 mai, adjudication de la construction de l'école de garçons à monsieur CHARITE, entrepreneur, avec démolition de l'ancien bâtiment. L'ancienne école de garçons deviendra école de filles. Il aura donc fallu 37 ans pour concrétiser ce projet.

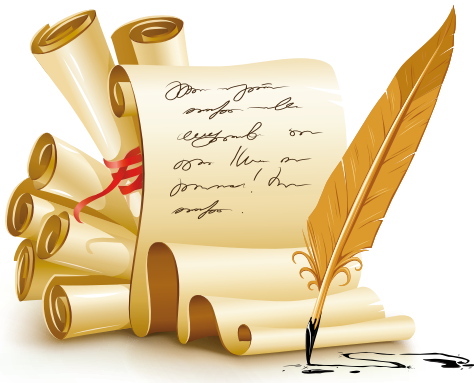
N.B. L'école de garçons, commencée en mai 1896 a été achevée vraisemblablement dans le courant de l'année 1898. Sauf appréciation contraire, toujours possible quant on évoque l'histoire, on peut estimer que l'école de garçons est restée vacante pendant 2 à 3 ans. Il faudra un arrêté du Préfet le 8 janvier 1902 pour transférer d'office l'école de filles laïcisée par le même arrêté, dans le bâtiment de l'ancienne école de garçons. Dans le même temps c'est madame LYET, institutrice laïque qui remplaça madame sœur Marie Flavie BERTIN.



priété KERBOUL). Le procès verbal de mesurage et d'acquisition a été signé par Jean-Baptiste GALLET, tuteur du jeune Félicien DENIZOT. Ce projet n'a pas été suivi d'effets.

■ Le 19 mars Projet de construction d'une école sur un ancien bâtiment (devenu école de filles). Ce projet a été approuvé le 25 février 1893 par la commission d'architecture et le 20 mai 1895 par le conseiller de Préfecture BERT.

Suite au prochain numéro.



Raconte moi Pouilley !

Suite du précédent numéro
Les archives de Claude DUBOIS

1902

un arrêté du Préfet en date du 8 janvier 1902 transfère d'office l'école de filles laïcisée par le même arrêté, dans le bâtiment de l'ancienne école de garçons. Dans le même temps c'est madame LYET, institutrice laïque qui remplaça madame sœur Marie Flavie BERTIN.

1903

Acquisition des terrains nécessaires à la translation du cimetière situé autour de l'église, conjointement avec CHAMPVANS LES MOULINS, sur le site actuel.

Les murs du nouveau cimetière, fermant les deux petits côtés, ont tenu 52 ans avant d'être refaits en 1955.

1904

Le Maire qui détenait jusqu'alors les sommes d'argent afin de payer toutes les dépenses de la commune doit dorénavant requérir le percepteur, agent de l'Etat.



1905

1- La compagnie électrique de MONCLEY est autorisée à placer une canalisation électrique sur le territoire de la commune mais, devant le prix élevé et le refus de la compagnie d'accepter les conditions du conseil municipal sur l'éclairage public, la commune se réserve le droit d'acheter l'électricité à une autre compagnie.

2- Fin de la fonction de secrétaire de mairie/percepteur.

3- Acquisition des parcelles F118 ;119 ;120 et 121 pour jardin à l'institutrice (à l'emplacement de la poste actuelle). Le bâtiment construit devait abriter le logement de fonction.



1906

1- Depuis la fontaine de la Pérouse, remplacement de 185 mètres de conduite en fonte alimentant la fontaine de la route 67.

2- Le 16 octobre, mise en activité de l'établissement de facteur receveur, concédé à la commune par arrêté du 3 août 1906. La commune qui était alors desservie par AUDEUX se voit dotée d'une circonscription postale propre.

3- Le 13 novembre, approbation du projet d'installation du bureau de poste.

1907

- 1- Le curé JEANNEROD officiait dans la commune.
- 2- Construction du bureau de poste

1921

Le 13 avril, approbation préfectorale pour la construction du monument aux morts.



1922

Le maire DENIZOT fait planter les marronniers autour de l'église.



1924

Le 23 avril, refus du conseil municipal d'aliéner une partie du communal de la grande côte à madame veuve GAULME Xavier au motif que ce communal est la continuité d'un sentier qui rejoint le chemin des Ormes. Ainsi le conseil est soucieux de préserver l'avenir pour ce droit de passage.

1926

1-Réfection du pont de « Lapprend ».

2-En mai, réalisation de la couverture du lavoir du centre. La toiture faite de plaques de zinc est remplacée par des tuiles et la charpente complètement refaite.

1927

En avril/mai construction du local des pompes. Y sera adjoint un local de remise pour le corbillard. Ce dernier sera construit en parpaings de scories.



1936

Alors que le village compte 392 habitants, le 11 janvier, un premier projet d'électrification est présenté par la société des forces motrices de l'est. Il concerne les hameaux de la Maletière et de la Chaille. Le projet comprend la construction du poste de transformation à la Maletière. Le poste et la ligne haute tension seraient construits à frais communs entre POUILLEY et PIREY. Le poste serait implanté en limite séparative des deux communes, vers la ferme COQUILLARD. Le maire du village était Léon GAULME.

1937

Réalisation d'un réseau d'eau sous pression, raccordé à la source de la Sourette. L'emprunt pour ces travaux devait être réalisé, pour 200.000 francs auprès des habitants.

Le 18 octobre 1936 les travaux sont adjugés à l'entreprise CARMILLE pour 400.000 francs. Ils bénéficient d'une subvention de l'Etat de 60 %. Seulement, après l'adoption de la Loi sur les 40 heures de travail par semaine et sur la durée des congés payés, l'entreprise sollicite et obtient une révision de son marché. Le coût des travaux est majoré de 25 %, ce qui les portent à 500.000 francs. L'emprunt auprès de la population n'a pas le succès escompté et ce ne sont que 115.000 francs qui sont récoltés, au taux de 5 % sur 30 ans. Le complément de prêt est donc obtenu auprès de la caisse des dépôts et consignations, pour la même durée mais au taux de 5,35 %.*

Le 6 décembre, l'abbé REDOUTEY signe le renouvellement du bail de location du presbytère, comprenant un loyer qui passerait de 100 à 300 francs annuels (le montant n'avait pas évolué depuis des dizaines d'années. L'autorité diocésaine menace alors la commune de retirer le desservant si le loyer n'est pas revenu au montant initial. Ce que le conseil municipal accepte.

Léon DUBOIS est régisseur du pont bascule construit en 1889.

1939

Le 15 mars, décision de construire un égout souterrain au centre du village.



1943

En décembre, renforcement du réseau électrique et construction du transformateur du centre.

1- Le 8 novembre, décision d'élargir le chemin vicinal qui relie la voie royale 67 à SERRE LES SAPINS. (en haut de la Maletière) la largeur sera portée à 6 mètres compte non tenu des talus. Le tout à la charge de la commune au titre des prestations obligatoires.

1945

Le 18 mai 1945 ! après le conflit armé de la deuxième guerre mondiale et après de nouvelles élections, Léon GAULME et à nouveau élu maire de la commune (il l'était déjà bien avant le conflit), son adjoint est Lucien DUBOIS. Cette équipe restera en fonction jusqu'au décès du Maire Léon GAULME, le 8 juin 1962.

Le 5 juillet 1945 on procède à la réfection du pont bascule installé en 1889.

Le 12 novembre, classement au titre des monuments historiques, du retable du maître-hôtel : Bois sculpté et doré datant du 18^{ème} siècle.

Le 15 décembre, une convention est signée entre la commune et Mr. Jules BRIE, afin d'alimenter l'abreuvoir depuis son puits artésien. Ceci pourrait expliquer l'écoulement de purin dans l'abreuvoir, constaté en 1980. Pour ce service, Jules BRIE percevra une redevance annuelle de 400 francs.

suite au prochain numéro.



Raconte moi Pouilley !

Suite du précédent numéro
Les archives de Claude DUBOIS



En décembre, renforcement électrique du réseau électrique du village et construction du transformateur du centre. La population atteint 442 habitants.



Le 30 juillet, deuxième projet d'électrification des hameaux de la Maletière et de la Chaille. Cette fois-ci le projet est établi par E.D.F., entreprise nationalisée. Les travaux seront réalisés début février 1950.



Pour 152.000 anciens francs, achat à l'entreprise Alfred KOBLER fils, de Strasbourg, d'un alambic bain-marie à l'eau, d'une contenance de 125 litres.

Lettre de monsieur le Préfet en date du 7 novembre. Il reconnaît comme étant d'une impérieuse nécessité la création d'une troisième classe et en autorise l'ouverture à compter d'octobre 1955, soit deux ans après. Les deux classes existantes alors accueilleraient chacune 50 élèves.



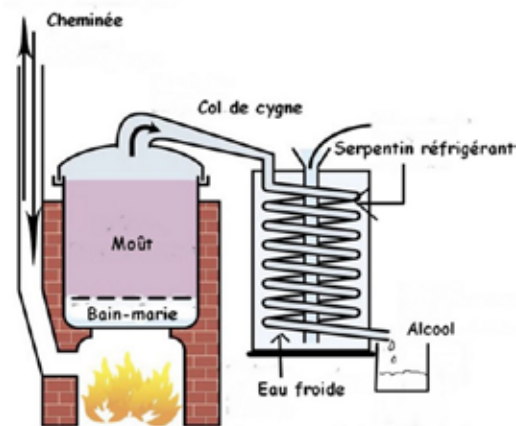
Le village compte 496 habitants.

Le 11 septembre le principe de l'acquisition de l'ouvrage militaire de la crête du mont est décidé.

Le 30 septembre est décidée la création du syndicat intercommunal des eaux de la région ouest de BESANCON. Ce qui rendra possible la connexion avec le syndicat du val de l'Ognon, et rendra possible l'alimentation en eau sous pression des hameaux de la Chaille, de la Maletière et de la Grosse Aige.

Le 12 novembre une décision importante concerne le principe de la construction d'un groupe scolaire.

Comment fonctionnait l'alambic ?



le 6 janvier soumission pour la construction de l'école, selon les plans établis par l'architecte GAIFFE.

Le 24 janvier, décision d'acquérir l'ouvrage militaire de la crête du mont pour 1.000.000 de francs. Il comprend : Terrains, chemin stratégique et magasins à poudre.

En octobre, ouverture d'une troisième classe à l'école primaire.



Le 30 janvier concrétisation de l'acquisition de l'ouvrage militaire de la crête du mont. Ainsi, les terrains qui avaient été expropriés le 20 septembre 1888, redeviennent propriétés communales pour 1 million de francs. Les magasins à poudre, appelés communément les « batteries » auront divers usages au fil du temps.

La commune vend deux parcelles de terrains à la Maletière pour y construire deux maisons d'habitation. Prémices de l'urbanisation du secteur puisque la même année est décidée le principe de la construction du lotissement de la « Grosse Aige ».

Le premier octobre, est renouvelé le bail du presbytère. Le loyer reste inchangé à 100 francs par an. Le montant du loyer est le même que celui fixé autour de 1900.

EXPRESSION

Savez-vous pour un Franc-Comtois ce qu'est « le trou du milieu » ?

C'est l'équivalent jurassien du « trou normand » : dans les grands repas de famille, à l'occasion d'une noce ou d'un enterrement, qui se prolongeait jusqu'à la soirée, on prévoyait au milieu de l'après-midi une pause... arrosée par un bon coup de marc.

extrait du livre de Jean-Paul Colin « Expressions familières de Franche-Comté. Disponible à la bibliothèque de Pouilley-les-Vignes

1957

Le 28 février 1957, décision est prise de louer l'ancien appartement de fonction de l'école des filles à des particuliers : Léon FOUILLARD et Georges ROY.

Le 26 août, il est décidé de construire un égout depuis le groupe scolaire récemment construit.

Approbation du projet de lotissement à la « Grosse Aige ».

1959

Raccordement du réseau d'eau potable sous pression avec PELOUSEY à la suite du constat que le débit de la Sourette, 8 M3,36 par jour, était insuffisant pour les besoins du village qui étaient de 30 M3. Entre temps, les fontaines publiques étaient d'un apport précieux.

1962

La commune compte 574 habitants.

Le 31 mars, Bernard PANIER est nommé régisseur du pont bascule en remplacement de Léon DUBOIS. Il exerce par ailleurs les fonctions de garde-champêtre.

Le 8 juin, décès de Léon GAULME, maire en exercice.

Le 12 juillet 1962, après une élection complémentaire qui voit Hubert DUBOIS devenir conseiller municipal, c'est Lucien DUBOIS qui est élu maire du village.

Le 20 octobre reconstruction du pont de la Pérrouse.

1963

Réfection de la toiture de l'église.

Le 7 juillet, lettre du maire de POUILLEY, Lucien DUBOIS, à monsieur l'ingénieur des Ponts et Chaussées, signalant « le danger représenté par le virage très prononcé de la R.N. 67. Beaucoup de voitures, notamment anglaises, coupent tout droit et descendent la rue de l'église. »

Un commentaire pittoresque y est ad-joint : « Je tiens à votre disposition le N° d'immatriculation de 13 voitures ayant commis la bétise au cours du seul mois de juin. Ces 13 voitures ont été remarquées par une seule et même personne qui pourtant n'était pas toujours en train de regarder les autos... ». Les archives ne mentionnent pas le nom de cette personne.

Le 26 janvier, le conseil municipal envisage la construction d'un groupe scolaire à 2 ou 3 classes à la « Grosse Aige », centre de gravité de l'expansion de la commune.



1968

Pour 380 francs plus la TVA à 20 %, remplacement du bac de refroidissement de l'alambic communal.

1969

Le 22 septembre, une lettre de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (D.D.E) de la brigade de BESANCON/RECOLOGNE, précise que la commune est rattachée au conducteur Daniel BELIARD.

1971

le village compte 870 habitants, plus 48 habitants « comptés à part ». Plus tard, en 1999, on dénombre 1822 habitants.

1972

En septembre l'inspectrice primaire DUBOIS, félicite la commune pour les grands sacrifices qu'elle consent à l'amélioration et au complément de ses écoles.

1975

Ouverture d'une deuxième classe enfantine pour les enfants de deux à cinq ans.

Suite au prochain numéro.

TRAVAUX D'ISOLATION
SOUFFL'ISOL
25115 POUILLEY LES VIGNES

SOUFFL'ISOL
ISOLATION DURABLE

Thierry CHEVRE
06 60 86 77 63
Tél. 03 81 57 62 86 / Fax. 03 81 59 94 38
thierry.soufflisol@gmail.com
www.soufflisol.fr

Raconte moi Pouilley !



JEAN DE CHALON, L'HOMME FORT DE LA COMTÉ...

Si vous vous promenez sur le Mont de Pouilley, vous pouvez en longeant les batteries découvrir quelques vestiges du moyen âge, même si cela peut être difficile à visualiser il y eut au XIII^e siècle un château érigé sur ce Mont, certes pas très longtemps mais on peut, en regardant bien, en voir encore les traces. Ce château est associé à l'histoire de Jean de Chalon.

L'action et la réussite de Jean de Chalon furent telles qu'à partir des années 1240, il occupa le premier rôle de la scène comtoise, reléguant dans l'ombre ses rivaux et créant une dynastie riche en hommes de valeur qui s'honorèrent de son prénom ; pour éviter toute confusion, la tradition locale l'a baptisé Jean L'Antique.

Jean de Chalon fut un grand baron qui sut s'imposer aux autres féodaux. De sa mère, il reçut une éducation bourguignonne et hérita le titre de Chalon qu'il conserva même après avoir abandonné ses droits sur le comté de Chalon ; ce coup de maître qu'il réalisa en 1237, fut un échange de terres avec le duc de Bourgogne Hugues IV, il lui cède ses terres, d'Auxonne à Chalon-sur-Saône contre toute la baronnie de Salins avec une partie de la ville et des Salines, diverses Chatellenies dans la vallée de la Loue, le Val de Miège, la Chaux d'Arlier..., au total une dizaine de positions stratégiques le long de la route de Salins à Pontarlier, sans parler de la muire. Les coulées de sel se transforment en « livres esteve-nantes » sonnantes et réverbérantes, ce qui lui permet l'achat des appuis sans recours à des prêtres.

Il fit de Salins et de sa région le centre de sa baronnie, qu'il protégea par des Châteaux bâtis dans un rayon de 20 à 30 km. Les possessions des terres entre Salins et Pontarlier lui permettent aussi de contrôler les péages sur cet

axe qui relie la France à la Suisse et à l'Italie. Il contrôlait une route où les échanges s'animaient grâce à la circulation de la laine, ce qui lui assura d'autres revenus substantiels qui financèrent sa politique d'expansion territoriale.

Le château d'Arlay lui permet de tenir Lons le Saunier sous son autorité ; mais sa résidence est celle de la forteresse de Nozeroy. Elle sera celle de ses descendants les Chalon-Arlay pendant trois cents ans.

Son fils Hugues épouse en 1236, Alix de Méranie, la fille du comte de Bourgogne Othon II.

Avant de mourir en 1248, Othon III comte de Bourgogne fils de Othon II choisit parmi ses quatre sœurs, Alix de Méranie pour lui succéder sur le comté. Elle est l'épouse de Hugues de Chalon.

Les différends entre Hugues de Chalon et son père Jean sont nombreux dès 1250, car Jean est autoritaire et veut tout régenter et diriger le comté au nom de sa bru, Hugues refuse et se dresse contre lui.

En 1251, Jean rencontre l'empereur Guillaume d'Orange et lui demande d'ériger la seigneurie de Salins en terre d'empire. Il rachète les droits que possède Frédéric III de Hohenzollern sur la comté (ce dernier est le beau-frère d'Othon III). Jean possède plus de cinq cents fiefs dans la Comté.

Mais il ne dominait pas tout le pays...

Besançon cité épiscopale lui échappait. De ce fait, les vicomtes étant ses vassaux les forteresses de Montfaucon, Arguel et Montferrand surveillaient étroitement les abords de la ville.

En 1258, les Bisontins se révoltent contre l'Archevêque de Besançon Guillaume de la Tour (1245-1268), celui-ci avait publié plusieurs décrets qui portaient atteinte à la noblesse comtoise, sous l'impulsion de Jean de Chalon, la querelle gagne tout le comté et de nombreux nobles rejoignent les révoltés.

La goutte d'eau qui avait fait déborder le vase, était que l'archevêque avait battu une monnaie trop faible.

En novembre 1258, les seigneurs confédérés se liguent, s'emparèrent du Château de Gy appartenant à l'archevêque, le pillèrent, l'incendèrent et le détruisirent complètement. Le pape Alexandre IV (1254-1261) condamne cette entreprise, des bulles d'excommunication frappèrent une vingtaine de seigneurs. Au printemps, les confédérés n'avaient toujours pas désarmé et pour mieux isoler Besançon ils barrèrent toutes les routes et construisirent un château à Pouilley les Vignes.

Le 31 mars les bulles n'ayant pas calmé la colère de la noblesse comtoise, le Pape réclama l'intervention du roi de France St Louis, qui délégua l'abbé de Cîteaux pour négocier.



Le 21 juillet Jean de Chalon se soumet et les autres seigneurs en font de même.

Il accepte alors de détruire le château dont il ne reste que quelques traces de fossés non entièrement comblés et une porte taillée dans le roc dite « Porte d'Orange » avec l'entrée d'un souterrain qui permettait l'évacuation sur Pelousey

En 1260, tout rentre dans l'ordre sans que nous sachions à quel prix se fait ce retour au calme à Besançon. Il revient au roi de France de mettre fin au conflit entre le père et le fils cette même année.

Les Bisontins continuèrent la lutte contre l'autorité des archevêques et obtiennent finalement leurs libertés communales en 1290. Tout en restant soumise à l'Empereur, la cité de Besançon se gouverne par elle-même, grâce à un conseil de vingt-huit notables élus au suffrage universel et à un conseil de quatorze gouverneurs désignés par les notables. Besançon restera ainsi une ville impériale « libre » pendant près de 400 ans

En 1268 le comte Jean de Chalon meurt, (un an après son fils). Il laisse à sa mort onze enfants issus de ses trois mariages, qui forment trois lignées rivales et qui vont se partager ses domaines.



Passation de commandement chez les pompiers le 4 décembre lors de la Sainte Barbe



TRAVAUX D'ISOLATION
SOUFFL'ISOL
 25115 POUILLEY LES VIGNES

Thierry CHEVRE
06 60 86 77 63
 Tél. 03 81 57 62 86 / Fax. 03 81 59 94 38
 thierry.soufflisol@gmail.com
 www.soufflisol.fr

MÉMOIRES DE GUERRE

Elie BARBEAUX a créé en 1956 avec Séraphin Narconti, l'association des Anciens Combattants de Pouilley les Vignes dont il a été très longtemps le président puis Président d'Honneur, l'association nommée à l'époque sous-section de l'Association des Anciens Combattants du canton d'Audeux est devenue en 2011 l'Amicale Appulienne. Nous vous proposons de découvrir le témoignage de ce qu'il a vécu lors du conflit entre 1939 et 1945. Cette première partie retrace son parcours de la mobilisation générale jusqu'au moment où il fut fait prisonnier par les Allemands.



La date de mobilisation générale est le samedi 2 septembre 1939. Tous les hommes valides de 20 à 48 ans sont mobilisés. Le dimanche 3 septembre à 17 heures, la guerre est déclarée à l'Allemagne. Les hostilités commencent immédiatement. 5 millions de Français sont mobilisés, un quart de la population masculine. En réalité, seulement 1 500 000 hommes sont immédiatement disponibles. 700 000 sont dispersés en Afrique du Nord, au Levant ou dans les autres colonies. Les autres doivent être remis à l'entraînement.

L'impréparation est totale. Certains hommes ne reçoivent pas de chaussures, d'autres pas de chaussettes. Il manque des bretelles pour les fusils. Les stocks de fusils sont insuffisants 4,30 millions pour 5 millions de soldats, etc.

500 000 hommes sont renvoyés dans leurs foyers, indispensables à l'industrie de guerre. Certains mobilisés n'ont aucune instruction militaire. Pourtant le 10 septembre, le dispositif défensif est en place.

MEMOIRES DE GUERRE DE M. ELIE BARBEAUX

« Mobilisé le 15 novembre 1939 matricule n°623, au C.M.C n°13 à Moulins (03). Après avoir effectué mes classes rapidement, je fus transféré à St Cyr en Bourg près de Saumur, début décembre 1939, pour être initié à la conduite des chars d'assaut. Le 23, je fus désigné pour partir en permission de Noël (je ne pensais pas que cette permission serait la dernière, avant mon retour le 30 mai 1945). »

« A 18 ans, à la suite d'un accident de travail, j'avais eu l'œil gauche coupé en deux par un éclat de burin et je perdis la vision de cet œil. On m'octroya une pension d'invalidité de 25 %. Rentrant en permission, ayant rapporté mes titres d'invalidité et mes rapports, je fus retiré de la formation des chars et je rejoins Montléry dans les motos et side-cars en prévision d'un départ pour la Norvège. Ce départ fut annulé et, malgré cela, l'intervention intense continuait. Et le 2 avril 1940, je fus affecté au 17^e escadron de cavalerie motorisée, 2^e peloton, 1^{er} groupe, en qualité de fusil-mitrailleur. »

« On nous dirigea directement dans les forêts de Châlon sur Marne, où jours et nuits cela fut la chasse aux parachutistes (5^e colonne) ; mon peloton était commandé par l'aspirant Lepany (20 ans comme moi) qui fut tué par la suite et l'escadron était commandé par le lieutenant Marcoussis (pour nous, le vieux, car il avait fait celle de 14/18). Le 5 ou 6 avril, il rassembla l'escadron et, d'une voix émue, nous annonça que notre code postal était changé car à dater de ce jour, nous passions

« corps francs »*. Le 10 avril, les allemands attaquaient la Belgique. Aussitôt, l'ordre fut donné : direction les Ardennes. Nous fûmes stoppés vers Dinant et, après de durs combats, reculèrent vers Fumay, Monthermé, Charleville Mézières, mais vers Sedans, avec le renfort d'un régiment de tirailleurs sénégalais, nous stoppâmes les allemands après des combats qui allèrent jusqu'au corps à corps et nous réussîmes par quatre fois à reprendre ce pays à l'ennemi, mais à la cinquième c'était fini. »

« Ensuite, comme nous étions corps-francs, alors que nous voyions toute l'armée française en pleine déroute, nous recevions directement du général l'ordre de faire sauter les ponts, tendre des embuscades, quelques fois à 50 km d'un point à l'autre, Rethel, Vouziers, Buzaney-Apremont, puis en direction de Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Vitry le François, Sézanne où nous fîmes sauter le pont, détruisant de nombreux chars, également à Arcis sur Aube. Mais là, un grand désastre nous attendait. Nous étions en position et, depuis le matin, un jeune homme harcelait le lieutenant, lui disant qu'à quelques kilomètres se trouvaient des allemands, mais que derrière un petit bois se tenaient cinq chars français qui avaient l'air d'être abandonnés mais en très bon état. Finalement, le lieutenant désigna mon peloton pour aller en reconnaissance et éventuellement leur porter main forte. »

« Nous voilà partis, auto mitrailleuse, camions, canon de 37 et, effectivement, nous parvenons à voir les cinq chars avec le fanion français mais les canons tournés

de notre côté. L'aspirant, tout confiant, nous ordonna d'avancer. Alors que nous étions à cent mètres d'eux, un déluge d'obus et de mitrailleuses s'abattirent sur nous. Ce fut un vrai carnage. L'aspirant tomba le premier, on n'entendait que des hurlements. Je réussis, ainsi que mon copain, à sauter dans le petit ruisseau, poursuivis par les balles mais la chance était avec nous. Nous ne fûmes que trois à revenir !»

«Entendant les détonations, les lieutenants avaient fait arrêter le jeune et l'avaient interrogé. Il avait avoué être allemand et il devait être fusillé.»

«Fou d'avoir perdu les copains, je fus volontaire avec deux autres, étant fusil mitrailleur ; Je n'avais pas de fusil mais un pistolet à barillet et c'est moi qui lui donnai le coup de grâce. Mais avant, il eut encore assez de force pour me cracher à la figure en criant vive Hitler. Cet incident me travailla longtemps. Après cette tragédie, nous reçûmes l'ordre de nous replier sur Auxerre pour être réformés ; en effet, les 3/4 de l'escadron n'existaient plus. Comme officier, nous n'avions plus que notre « vieux », les deux autres sous-lieutenants avaient été tués avant le nôtre.»

«En pleine nuit, tous feux éteints, nous roulions quand, après avoir passé Tonnerre, on nous tira dessus de partout en balles traçantes. Le lieutenant, qui roulait en tête, obliqua à droite dans un chemin de terre mais, hélas, deux cents mètres plus loin, nous étions tous embourbés. On nous donna l'ordre de prendre armes et munitions et d'aller nous mettre en position dans un petit bois plus loin. Tout le reste fut abandonné et mon livret militaire me fut rapporté par les gendarmes de Besançon en 1953, soit 14 ans plus tard.»

«Il ne nous restait plus que trois fusils mitrailleurs et des fusils. Nous résistâmes et pensions que nous allions tous être tués quand le lieutenant nous donna l'ordre de décrocher et que les survivants se retrouveraient en haut d'une petite colline. Mais nous, les trois fusils mitrailleurs, nous devions rester les derniers pour couvrir les autres. Encore de la chance, je fus le seul des trois à revenir. Plus tard, les comptes furent vite faits : nous n'étions plus que douze et toujours avec notre cher vieux et un adjudant nommé Robert.»

«C'était fini, nous enterrâmes les armes.»

«Nous nous sommes cachés en attendant la nuit car nous avions devant nous, un pont de canal, un passage à niveaux et une route à traverser. Le lieutenant nous désigna au loin un gros arbre où nous devions nous retrouver. Les allemands gardaient ça et c'est en rampant et par saut que, un par un, nous devions traverser. Le lendemain soir, nous n'étions que trois au rendez-vous ! plus de vieux ni d'adjudant... tués ? prisonniers ? J'avais perdu Lafont depuis les combats dans le bois.»

«Las d'attendre, nous partîmes à la nuit, évitant routes et chemins. Lorsque nous voyions une ferme isolée, l'un de nous se détachait pour aller chercher un peu à manger. Je ne puis dire combien de jours cela dura. Une personne nous apprit que l'armistice était signé le 23 juin et nous dit qu'il ne fallait plus se cacher, que les allemands relâchaient tous les prisonniers. Nous avons commencé par suivre une ligne de chemin de fer où, dans un virage, à un passage à niveau, des sentinelles allemandes qui le gardaient nous dirent « partir madame ». Alors rassurés, nous avons pris la route. C'était trop beau car soudain, un cabriolet nous dépasse et s'arrête.»

«C'était un officier allemand qui nous dit que nous ne pouvions pas circuler sans laisser-passer. Il nous invita à monter à côté de lui et nous dit (il parlait très bien le français) qu'il allait nous mettre en règle.»

«Nous arrivâmes dans un château où il appela deux sentinelles (en allemand cette fois) qui arrivèrent en courant, baïonnette au canon et sans ménagement, à coup de pied aux fesses, nous enfermèrent dans une grande salle où étaient déjà de nombreux collègues. C'était le 26 juin 1940, trois jours après l'armistice, et ce jour-là, j'ai pleuré.»

«Le lendemain, j'ai su que nous étions à Etang sur Arroux. En rang par quatre, bien encadrés, on nous emmena à Autun, à 30 km, où nous restâmes environ deux mois à tuer nos poux et nos puces. On nous avait quand même donné une carte à envoyer à notre famille pour dire où nous étions. Plus tard, mon épouse s'est débrouillée par connaissance, à communiquer avec des personnes qui devaient me donner le moyen de me faire évader.»

À suivre dans le prochain Appulien.



* Un corps franc est un groupe de combattants civils ou militaires rattachés ou non à une armée régulière et dont la tactique de combat est celle du harcèlement ou du coup de main

MÉMOIRES DE GUERRE

Elie BARBEAUX a créé en 1956 avec Séraphin Narconti, l'association des Anciens Combattants de Pouilley les Vignes dont il a été très longtemps le président puis Président d'Honneur, l'association nommée à l'époque sous-section de l'Association des Anciens Combattants du canton d'Audeux est devenue en 2011 l'Amicale Appulienne. Voici la suite du témoignage de ce qu'il a vécu lors du conflit entre 1939 et 1945.

Mémoires de guerre de M. Elie Barbeaux (suite)

Fin de la 1ère partie parue dans le précédent Appulien : Le lendemain, j'ai su que nous étions à Etang sur Arroux. En rang par quatre, bien encadrés, on nous emmena à Autun... mon épouse s'était débrouillée à communiquer avec des personnes qui devaient me donner le moyen de me faire évader...

La chance m'avait quitté. Le jour où cette personne se présenta, on nous avait évacués à St Quentin. Là-bas, on nous dit qu'on allait nous envoyer chez les paysans pour arracher les pommes de terre. En effet, nous nous tassâmes quarante ou plus par wagon et, au bout d'une douzaine de jours, on débarqua à Kassel en Allemagne. Puis, on nous transféra au stalag IXC à Bad-Sulza où je reçus le matricule 28171.

Nous étions 72 000 entassés sous des bâches. J'eus la joie d'y retrouver mon cousin Maurice Martin de Besançon et nous décidâmes de ne plus nous quitter. Dans le civil, il était dans le commerce et quand on nous demanda notre métier, on répondit voyageur de commerce. Au début, on nous envoya dans une sucrerie, ce qui réussit à nous couper la faim mais pas une éruption de boutons.



**Plaque de stalag IXC
matricule 1755**

Puis, ce fut l'arrivée dans un commando de culture. J'atterris, vers midi, dans une ferme. On m'installa dans un coin de la cuisine, avec une caisse comme table et une autre comme chaise. Mes futurs patrons, un couple déjà âgé, entre cinquante et soixante ans, me regardaient avec beaucoup de curiosité. Puis la femme, une grosse assiette pleine de patates cuites à l'eau dans une main et un verre d'eau dans l'autre, me fit comprendre que je devais manger. Que c'était bon ! je dévorais ! Je compris que l'on me demandait si je voulais un supplément, je fis oui de la tête et une deuxième ration arriva, ça allait mieux. Puis, l'homme me fit signe de le suivre et, dans la cour, j'aperçus une batteuse particulière. Il la mit en route et par signes me fit comprendre que je devais porter les sacs. La rigolade était finie car on n'était pas bien costaud. Tout l'après-midi se passa ainsi. Dans le grenier, j'aperçus, par une petite lucarne, mon cousin qui suivait le patron qui l'emmenait à la chasse ; il était mieux tombé que moi. Le lendemain, on me demanda, toujours par signes, si je savais traire. Je m'empressai de dire oui. Je trayais cinq vaches mais, la première chopine tirée, c'était pour moi (avec prudence). Vers Noël, je vis arriver un soldat allemand en permission. C'était le fils de la maison et

je me souviens que son premier geste fut de se mettre au garde à vous devant un portrait d'Hitler, faire le salut hitlérien en criant « Heil Hitler » avant d'embrasser ses parents.

Le printemps arriva et, avec un copain, on décida de s'évader. Après un peu de préparation, une nuit, voyant la sentinelle qui parlait sur la route, nous en avons profité pour nous sauver par l'arrière du kommando. Malheureusement, cette première tentative échoua et c'est entre deux gendarmes que nous retournâmes au stalag. Après une bonne raclée, on nous condamna à un mois de cellule. Notre promenade avait duré trois jours. Puis, ce fut le retour au Kommando où je ne fus pas accueilli avec beaucoup de sourires par les patrons.

Quelques semaines plus tard, la vieille jument de 19 ans périt. Il n'y eut pas de problème pour moi mais mes patrons eurent beaucoup de peine pour la remplacer (la réquisition existait aussi en Allemagne). Avec le même copain, l'idée de s'évader était toujours là. Sans trop en parler aux autres, nous nous préparions. Et, vers le mois de mai, le grand jour arriva. Nous nous étions beaucoup mieux préparés que la première fois : nous avions réussi à voler des habits civils chez nos patrons, mis pas mal de nourriture de côté et profitant d'une absence de la sentinelle, nous partîmes. Toute les nuits, nous marchions, nous cachant le jour. Une semaine avait déjà passé et l'espoir était en nous. Malheureusement, un matin, alors que nous étions cachés dans de grosses buses sous une route de champs, nous aperçûmes une patrouille de soldats avec deux chiens (bergers allemands). La malchance voulut que ces soldats se dirigent dans notre direction. Il ne fallut pas longtemps pour que les bestioles nous sentent et, les larmes aux yeux, nous nous sommes rendus. Retour à nouveau au stalag ! même sérénade avec, en plus, une mauvaise nouvelle : mes patrons, pour se venger, avaient porté plainte en disant que j'avais empoisonné la jument. Je fus mis au secret et emmené, en juin 1942, à Weimar, devant un tribunal militaire composé de cinq généraux allemands. On me donna, pour la frime, un avocat interprète et en dix minutes, tout fut réglé et je me retrouvai condamné, pour sabotage, à deux ans de travaux forcés. Je fus mis en cellule d'où l'on me sortait une heure par jour pour tourner en rond dans une cour entourée de barbelés. D'autres prisonniers libres me regardaient et, un jour, l'un d'eux me cria qu'il avait plus de veine que moi car, malade, il allait rentrer en France. Tout en tournant (car je n'avais pas le droit de m'arrêter) je lui demandai s'il ne pouvait pas faire parvenir mon alliance à mon épouse. Il me dit qu'il ferait l'impossible mais qu'étant parisien il aurait des problèmes pour le faire. Je lui criai l'adresse et, surveillant la sentinelle, lui jetai mon alliance. Je n'ai jamais su son nom mais le remercie car ma femme l'a bien reçue.



En octobre 1942, avec deux autres condamnés, menottes aux mains, accompagnés par deux sentinelles, nous arrivâmes par le train au camp de la mort, à la forteresse de Graudenz (Dantzig). Après nous avoir dépouillés et habillés seulement d'un pantalon, d'une veste, d'un calot et de sabots de bois (même pas une chemise) on nous fit entrer dans une grande cellule où il n'y avait qu'un peu de paille pourrie. Le lendemain, on nous emmena avec une autre groupe d'une dizaine, casser la glace sur la Vistule et ce fut le travail qui attendait tous les jours. Le midi, un camion nous apportait à chacun une louche de bouillon parsemé de quelques morceaux de rutabagas. La sentinelle avait une pleine gamelle de patates avec de la viande. Il s'amusaient tous les jours à laisser quelques morceaux de pommes de terre au fond de sa gamelle, les jetait en l'air et rigolait de nous voir nous battre, comme des chiens, pour en ramasser un morceau.

J'avais repéré, au bout de quelques jours, un passage à niveau tout proche où un chien était attaché et qui ne finissait pas ce qu'on lui donnait à manger. Il n'aboyait pas et n'avait pas l'air méchant. Alors, malgré les craintes des autres prisonniers qui me disaient que j'allais recevoir un coup de fusil, quand je voyais la sentinelle s'éloigner, je m'approchais du chien et je mangeais rapidement ce qu'il avait laissé. Un autre P.G qui avait remarqué que je réussissais, voulut en faire autant alors c'était à celui qui arrivait le premier. On se conduisait comme des bêtes. Un soir, on vint me chercher en me disant que deux colis m'avaient suivi jusque-là. Dans une pièce, l'interprète me montra les colis et me fit signe de signer. Puis, les Allemands ouvrirent les paquets et versèrent le contenu dans une lessiveuse ; ils me renvoyèrent dans ma cellule sans rien me donner. Ce fut terrible pour le moral, nous crevions de faim. Je n'avais même pas un mouchoir pour sécher mes larmes.

Un soir, alors qu'on venait de rentrer, la porte s'ouvrit et



on poussa un prisonnier à l'intérieur. C'est avec stupeur et beaucoup de joie que je reconnus mon bon copain Fernand Lafont. Je n'avais aucune nouvelle de lui depuis notre dernière bataille dans le bois près de Tonnerre. J'étais heureux de voir qu'il n'avait pas été tué. Je criai « Fernand ! » mais tournant la tête, il ne me reconnut pas... j'avais tellement changé ! Finalement, nous nous sommes retrouvés dans les bras l'un de l'autre et je lui fis une place près de moi. Le lendemain, il était au boulot avec nous.

la prison de Graudensk en Pologne, était une forteresse militaire où les nazis envoyaient les prisonniers récalcitrants, récidivistes et ceux des leurs qui avaient « désobéi ». La forteresse dite « de la mort lente » était l'une des nombreuses prisons de la ville polonaise de Graudenz où, depuis 1941, les nazis incarcéraient des prisonniers de guerre français condamnés à mort. Dès leur arrivée, les Allemands les fouillaient méticuleusement et leur confisquaient tout, nourriture, cigarettes, rasoirs ou un simple crayon. Les paroles d'accueil du commandant Roze étaient des moins rassurantes : « Vous êtes de la viande morte pour vos familles ! »

Comme WC, c'était pratique : un plan en pente avait été préparé avec des piquets et une barre clouée dessus et tout le monde allait montrer ses fesses en plein air. Cela représentait environ cent mètres de long. Un jour, une sentinelle vint me chercher et, pour s'amuser, me fit coucher dans ce liquide nauséabond. Il me faisait me rouler dedans et m'appuyait dessus avec ses bottes. Quand il jugea qu'il

avait assez rigolé, il me fit me relever et me dit qu'il voulait me voir propre une heure plus tard. Il n'y avait qu'un robinet pour le camp et quand je voulus m'en approcher, les autres me chassèrent. Je dus me nettoyer avec de la neige et mon copain Fernand vint m'aider. Malgré tout, je suis sûr d'avoir « empoisonné » tous les autres, toute la nuit.

On ne pouvait pas rester dans ce camp plus de six mois. Beaucoup sont morts avant... Et, en avril 1943, nous fûmes heureux d'être transférés en Haute Silésie, au camp de Blechhammer, annexe d'Auschwitz. Nous devions travailler pour l'usine d'essence synthétique d'Heydebreck, soit en terrassement. Ce fut mon cas et Lafont et Brousse furent affectés à l'abattage des sapins. C'était un camp de travaux forcés mais moins disciplinaire que Graudenz.

À suivre dans le prochain Appulien.

AUTRES TÉMOIGNAGES

Avec Moi, René Tardi, prisonnier de guerre - Stalag IIB, Jacques Tardi concrétise un projet mûri de très longue date : transposer en bande dessinée les carnets de son propre père, rédigés des années durant sur des cahiers d'écolier, où celui-ci tient par le menu la chronique de sa jeunesse, en grande partie centrée sur ses années de guerre et de captivité en Allemagne.

Ni déportés (bien qu'il y ait eu, parmi eux, nombre de résistants, et aussi des Juifs), ni tout à fait prisonniers militaires (bien qu'ils aient relevé d'un Stalag et, pour la plupart, gardés des éléments d'uniforme), ils ont payé un lourd tribut à l'accablant appareil répressif hitlérien.

Ils ont été une dizaine de milliers (Français, Belges, Britanniques et quelques Polonais, Américains, Italiens et Néerlandais) à subir une rigoureuse détention, de type concentrationnaire entre 1941 et 1945.

La faim, la tuberculose, le froid, le travail forcé, les mauvais traitements ont clairsemé leurs rangs.



Plus d'infos : www.pouilleylesvignes.com

LES VIGNES À POUILLEY, UN PEU D'HISTOIRE ...

Les vignobles du nord de la France souffraient de plusieurs handicaps climatiques : l'humidité du climat, les risques élevés de gelées printanières qui détruisent les bourgeons, les périodes froides et humides de mai/juin qui provoquent la coulure, la grêle toujours possible et la relative fraîcheur des étés ne semblent pas favorables à une maturité suffisante du raisin, même si certains beaux automnes peuvent rattraper des étés calamiteux.

Toutefois, notre région bénéficie d'un certain nombre d'atouts qui limitent ces inconvénients : une faible altitude, une certaine pente et une bonne orientation, un ensoleillement minimal mais suffisant en année normale.

Actuellement, le département du Doubs ne compte plus qu'une centaine d'hectares de vignes. Et pourtant, au Moyen Age, les vignobles s'étendaient sur plus de 10 000 hectares, soit cinq à six fois le vignoble actuel du Jura. La seule commune de Besançon a compté jusqu'à 1500 hectares !

A partir du milieu du 19^{ème} siècle, le sort s'acharne : le mildiou puis surtout le phylloxéra dévastent la vigne, et la reconstitution, à peine commencée au début du 20^{ème} siècle, est stoppée par la Première Guerre Mondiale qui emporte de nombreux vignerons et décourage ceux qui reviennent du front. On se dirige vers une disparition presque totale de la vigne lorsque des hommes courageux et motivés entreprennent dans le courant des années 70 de reconstituer des vignobles qui cohabitent maintenant avec les traces laissées par le vignoble ancien (cabordes, murets, murgers, etc ...). De même, dans les villages, maisons vigneronnes et châteaux nous rappellent cette histoire de la vigne qui s'inscrit maintenant dans le présent.

Pouilley-les-Vignes ne semble pas avoir échappé à ce schéma historique :

Rappelons tout d'abord que le mot « vignes » a été ajouté au nom de notre village au 16^{ème} siècle (Villam Polliacum, De Poliaco, Villa Pauliaci, Poillei, Poilley-le-Grand puis Poilley-les-Vignes en 1535)

Au 18^{ème} siècle, Pouilley-les-Vignes est un village prospère. Plus de cent ménages y vivaient et possédaient un grand vignoble (340 arpents) et

de nombreux vergers. C'était, après Avanne, le village le plus imposé du baillage de Besançon.

Au 19^{ème} siècle, la vigne demeure la principale ressource de Pouilley mal-



gré l'apparition des plantations de pommes de terre, de maïs et autres graines (blé, orge, avoine). En 1845, les vignes occupaient 153 des 384 hectares de terre labourable de la commune. La Grande Côte, les Côtes de Masson et de Vauresson produisaient le vin le plus apprécié. Les cépages pinot et chardonnay donnent un excellent vin blanc. Les basses côtes, moins bien exposées, sont plantées de gamay et de pousard.

Vers 1850, Charles Denizot, paysan aisé de Pouilley-les-Vignes, témoigne par écrit de ses préoccupations face aux problèmes météorologiques et attire l'attention sur les changements climatiques, notamment pour la vigne :

- **1805** : les vendanges sont abondantes mais donnent un vin de mauvaise qualité.
- **1806** : année pluvieuse, vendanges abondantes et de meilleure qualité
- **1807 1808 1809** : piètre qualité
- **1842 1846 1849** : années de très bon vin
- **1856** : la pomme de terre et la vigne sont malades
- **11 avril 1861** : les vignerons de Pouilley se sont mis dans la tête de



fêter le saint Vernier, leur patron. Le doyen du village offrit le pain bénit accompagné de deux autres vignerons, François Prétet dit Chasseur et Joseph Paguet dit Joli Coeur.

- **1880** : le phylloxera s'abat sur la vigne et la ruine en grande partie.

Le conflit mondial de 14-18 ayant mobilisé la plupart des vignerons, la vigne végète. Replanter n'est guère rentable et la main d'œuvre manque cruellement. Vers 1930, Pouilley-les-Vignes est un village de polyculture et les vignes qui subsistent ne sont que des petites exploitations familiales.

En 1960, la production fruitière remplace celle du vin si bien qu'on se demandait s'il ne fallait pas rebaptiser Pouilley-les-Vignes en Pouilley-les-Prunes !

Dans les années 80, cinq familles (Beliard, Gaulme, Preux, Salomon et Vient) exploitent encore quelques ares de vigne, sous le mont, côté route de Miserey.

Elles sont encore trois aujourd'hui : Salomon Jean-Paul, Vient Léonel et Cardey Bruno qui vient d'acquérir la vigne d'Yves Grillet (qui lui-même l'avait achetée à la famille Gaulme). N'oublions pas les Appuliens qui ont planté quelques pieds de vigne aux abords de leur maison (Breuillot, Chabod...)

En 1997, avec l'idée de faire un grand verger, Yves Grillet et ses deux frères décident de planter 30 ares de vignes en variant les cépages (Chardonnay, Gamay, Pousard et même Savagnin).

Les périodes de sécheresse et de canicule, comme en 2015 et 2018, devraient être de plus en plus fréquentes en raison des dérèglements climatiques. Le réchauffement pourrait annoncer de belles récoltes à condition de ne pas bloquer la maturation du raisin s'il est trop intense.

En 2021, Yves Grillet fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et transmet son exploitation à Bruno Cardey et sa compagne.

« ON NE S'IMPROVISE PAS VIGNERON, ON LE DEVIENT »

ou la belle histoire d'un amoureux de la vigne

Propos d'Yves Grillet :

« Notre parcours est simple : celui de trois frères amoureux de la Nature, héritiers d'un père qui aimait greffer, planter, et qui nous a transmis sa passion. »

- Arrivés depuis peu à Pouilley-les-Vignes, nous devenons propriétaires de terrains qui étaient couverts de vignes. L'idée originelle était de mettre en place un grand verger, mais pourquoi ne pas replanter également de la vigne ? Qu'à cela ne tienne ...

- En 1997, nous plantons 30 ares de vigne (cépages Savagnin, Chardonnay, Gamay et Poulsard) au lieu-dit « Au bout de la Côte ».

Les premières vendanges, avec un matériel de débutant, furent une véritable découverte, réalisées sans connaître vraiment les différentes étapes de la vinification. Le résultat ressemblait plus à des jus assimilés à une bonne sauce de salade qu'à l'elixir du révérend père Gaucher.

- Eté 2005, année charnière, je dois relever seul le challenge suite à l'indisponibilité de mes deux frères. Pour ne pas me noyer, une seule thérapie : ma vigne dans laquelle je m'investis sans retenue avec une envie folle de réussir.

- Mon but est de produire un vin naturel avec des raisins propres et sains, et surtout trouver la bonne formule pour vinifier sans sulfiter.

- Des amis, viticulteurs confirmés, m'apportent leurs expériences afin d'acquérir les bonnes pratiques pour un résultat optimum. Leurs conseils en matière de taille, de liage, de traitements ou de rognage me permettront d'obtenir le résultat tant attendu, matérialisé par les vendanges, jours de joie et de retrouvailles, et pour ma part, jour de consécration d'une année de labeur.

- En vingt-cinq années de vendanges, je n'en aurai connu qu'une seule sous la pluie : merci à Saint Vincent, patron des vendangeurs.

- Le résultat des vinifications sera le reflet du travail effectué, sachant que mon objectif premier consiste à éviter les sulfites dans le vin.

- Désirant prendre un peu de recul et disposer de plus de temps pour profiter d'une retraite bien méritée, je décide de vendre la vigne qui pendant vingt-cinq ans a été une belle et intense occupation et à qui j'ai donné beaucoup d'énergie. Avec l'accord de mes frères, nous passons la main à Bruno Cardey, jeune repreneur volontaire, et sa compagne, qui sauront, à n'en pas douter, continuer et porter au plus haut notre projet.

- Je retiens de cette aventure que le travail et la volonté de réussir finissent par payer. Il suffit pour cela de se donner les moyens et de persévérer outre les difficultés et les obstacles. L'amour de la vigne et le plaisir de son travail m'ont tenu en haleine et en énergie pendant vingt ans. »

« In Vino Veritas »

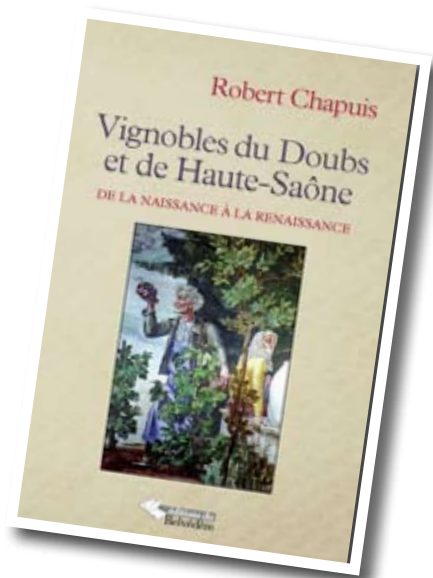
Dans le vin, la vérité - Plinie l'Ancien



Yves Grillet



Si vous souhaitez approfondir vos connaissances, vous pouvez consulter le livre écrit par Robert Chapuis « Vignobles du Doubs et de Haute-Saône » paru en 2013 aux éditions du Belvédère.



ENTRETIEN AVEC BRUNO CARDEY

- Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis originaire de Montbéliard, et Bisontin d'adoption depuis 22 ans. Je partage mon temps entre mon métier principal, enseignant-chercheur en chimie à l'Université de Franche-Comté, ma famille, et... la viticulture, qui est devenue au fil des années un peu plus qu'un simple passe-temps !

- Votre formation de chimiste est-elle à l'origine de votre passion pour la vigne et le vin ?

A vrai dire non, mais mes connaissances en chimie me sont souvent utiles, notamment pour comprendre les mécanismes à mettre en œuvre lors de la vinification. J'ai toujours eu un intérêt particulier pour le terroir local et pour les plantes, deux thèmes pas forcément liés mais qui occupent une belle place en viticulture. Il a suffi que mes parents - qui m'avaient déjà initié au bon vin - me fassent découvrir le Domaine de Motey-Besuche, en Haute-



Saône, pour que j'attrape le virus de la vigne et du vin ! C'est d'ailleurs là-bas que j'ai appris l'essentiel de mes compétences.

Pouvez-vous en dire plus sur cette vigne située à Pouilley sur le flanc sud-est du Mont de Pouilley ?

La parcelle en question est située dans le vallon entre Pouilley-les-Vignes et Miserey-Salines, un écrin de nature bien préservé de l'extension urbaine. La vigne y couvre une trentaine d'ares, ce qui peut paraître modeste, mais l'entretien des 2000 pieds de vigne représente déjà un temps de travail conséquent.

Ils ont été plantés par Yves Grillet il y a une vingtaine d'années sur un coteau idéalement orienté (sud-est) qui devait très probablement être couvert de vignes il y a quelques siècles.

Les 45 rangs sont bordés par un petit verger et la forêt du Mont, qui grouille littéralement d'animaux sauvages (sangliers, chevreuils, cerfs, renards, rapaces, pics, etc.).

C'est presque par hasard que ma compagne et moi avons appris qu'Yves, que nous ne connaissions pas, avait l'intention de transmettre sa vigne. Puis tout s'est fait assez rapidement et, depuis ce printemps, nous faisons connaissance progressivement avec la parcelle, avec l'aide précieuse d'Yves.

- Comment avez-vous baptisé votre exploitation ?

Le choix n'a pas été facile mais je voulais avant tout faire référence au terroir et à la petite taille de l'exploitation. J'ai choisi «Les Petites Pouilles» en référence à une des hypothèses de l'étymologie de Pouilley-les-Vignes, les pouilles désignant des registres



de récoltes et de vendanges. Et étant moi-même un grand amateur des vins des Pouilles (italiennes cette fois-ci), la coïncidence était tout à fait bienvenue...

- Votre première récolte n'est pas celle espérée ; pouvez-vous nous en dire plus ?

Cette année a été extrêmement compliquée pour les viticulteurs d'une grande partie de la France, mais aussi pour les arboriculteurs, maraîchers, cultivateurs...

Les raisons sont principalement, en ce qui nous concerne, les épisodes de gel printanier alors que les bourgeons avaient déjà débourré, et les maladies fongiques (mildiou et oïdium, en juillet) qui ont eu raison des grappes qui avaient résisté au gel.

Le fait de travailler dans le cadre de l'agriculture biologique limite également les outils pour lutter contre ces maladies, ce qui rendait le défi très difficile à relever. Plutôt que de lutter d'arrache-pied pour quelques grappes qui auraient eu beaucoup de mal à arriver à maturité, j'ai préféré renoncer totalement à produire du vin cette année. On se console en se remémorant les années de belles récoltes et en voyant à moyen et long terme : des années exceptionnellement mauvaises comme celle-ci, ce ne sera pas si souvent !

- Lors d'une « année normale », vous espérez produire quelle quantité ?

Bon an mal an, j'espère produire en moyenne 2000 bouteilles par an, mais je cherche à atteindre un niveau de qualité élevé avant de penser aux quantités.

Avec les quatre cépages exploités (gamay, poulard, savagnin, chardonnay), quels types de vins allez-vous nous proposer ?

J'aime beaucoup expérimenter un processus de vinification appelé « macération carbonique » qui permet d'obtenir des vins fruités, plaisants, et qui conservent fidèlement les caractéristiques des cépages utilisés. J'imagine donc vinifier les cépages rouges (gamay et poulard) de cette façon pour obtenir un vin rouge assez léger et fruité. Côté blancs, j'ai hâte de vinifier du savagnin, mais sans forcément m'inspirer des méthodes jurassiennes traditionnelles. Certains font ça bien mieux que moi ! Je continuerai aussi à creuser le sillon du vin orange (raisin blanc vinifié comme du raisin rouge), qui offre une palette de saveurs complètement différente des vins blancs, rouges et rosés. Et pour finir, je ferai du vin pétillant blanc ou rosé de temps à autre !

- Où peut-on se procurer votre production ?

A ce jour, je propose une cuvée de pinot noir 2020 (en macération carbonique, sans sulfites ajoutés) que j'ai réalisée au Domaine de Motey-Besuche, et les deux pétillants confectionnés par Yves Grillet en 2020.

Pour les prochaines cuvées, il faudra être patient et attendre le printemps 2023.

Pour tout renseignement ou pour passer commande :

email : lespetitespouilles@gmail.com ou téléphone 06 11 68 44 26.



MÉMOIRES DE GUERRE

Elie BARBEAUX a créé en 1956 avec Séraphin Narconti, l'association des Anciens Combattants de Pouilley les Vignes dont il a été très longtemps le président puis Président d'Honneur, l'association nommée à l'époque sous-section de l'Association des Anciens Combattants du canton d'Audeux est devenue en 2011 l'Amicale Appulienne. Voici la suite du témoignage de ce qu'il a vécu lors du conflit entre 1939 et 1945.



Mémoires de guerre de M. Elie Barbeaux (suite)

Au bout de quelques mois, un groupe de résistance (commandé par Jacques Brousse) prit naissance, en relation directe avec les résistants Polonais de Heydebreck (I.G Farben Industrie) et les résistants Français de Thorn, Sosnowitz et Tchentochau. Je fus secrètement immatriculé au K.F.2 du stalag VIII par Jacques Brousse.

L'usine était régulièrement bombardée par les Américains et, comme nous étions condamnés aux travaux forcés, nous n'avions pas le droit d'aller dans les abris ; nous étions désignés pour saboter le plus possible de matériels scientifiques. Plusieurs camarades ont ainsi été tués.

Ayant trouvé un minuscule bout de crayon et une feuille de papier, j'inscrivis l'adresse de nos épouses et demandai à un jeune français du S.T.O* de bien vouloir faire parvenir de nos nouvelles. Bientôt, nos épouses nous envoyèrent des petits colis par son intermédiaire. Le problème était de les faire rentrer car mes deux camarades ne travaillaient pas dans le même secteur. Je trouvai la solution : le midi, on nous apportait, dans un broc, les douze louches de soupe pour le groupe. Les jeunes français travaillaient près de nous et chaque fois qu'ils recevaient quelque chose, ils me faisaient signe. Quand la sentinelle tournait le dos, je posais le broc à un point fixe et il n'avait plus qu'à mettre une partie du colis dedans.

Le soir, on nous mettait à poil ; alors, je posais ma veste sur l'ustensile et le tour était joué. Jusqu'au jour où notre sentinelle partit en permission et fut remplacée...

Je fis comme toutes les fois mais au moment de la fouille, l'allemand retira la veste posée sur le broc ! Aussitôt, on m'emmena dans une salle et « la fête » commença.

Ils étaient quatre à me taper dessus avec des matraques pour me faire avouer qui avait donné le colis. Toute la nuit, ils m'ont frappé à tour de rôle jusqu'à ce que, nageant dans mon sang, je perde connaissance. On me mit en cellule et je ne repris mes esprits que le matin et ils recommencèrent. J'ai bien cru que je ne reverrais jamais la France. Au milieu de la cour, il y avait un puits de 7 mètres de profondeur creusé pour les punitions et c'est là, au fond, que je repris connaissance.

J'étais heureux d'avoir sauvé cet homme des chambres à gaz toutes proches. Je fus condamné à un mois de puits et, tous les soirs, lorsqu'on emmenait les prisonniers aux latrines, un morceau de pain me tombait sur la tête. Mes deux copains se privaient et ne gardaient qu'un morceau sur deux. Ça c'est l'amitié !

Quand le mois fut terminé, je rejoignis mon groupe et la sentinelle habituelle était revenue. Il m'appela et me demanda pourquoi je ne lui avais pas dit que j'avais quelque chose à rentrer car il m'aurait dit d'attendre mon tour. A partir de cet instant, je ne me cachais plus du tout et de temps en temps, il avait droit à une tablette de chocolat.

Fin novembre 1944, j'avais terminé mes 25 mois de travaux forcés, 25 car le mois passé dans le puits ne comptait pas). J'arrivai au stalag XIB où j'avais encore six mois de campement disciplinaire à faire mais les événements allaient changer ce programme.



*Qu'était-ce que le S.T.O.?

D'août 1940 à juin 1942, entre 60.000 et 150.000 volontaires partent travailler en Allemagne. Leur nombre étant insuffisant, Laval instaure le 22 juin 1942 « la Relève », dont le principe consiste à échanger un prisonnier qui rentrerait en France, contre trois ouvriers français qui partiraient en Allemagne. Cette initiative étant également un échec, le « service du travail obligatoire », dit « STO », est instauré. Il prévoit la mobilisation de tous les gens nés entre 1920 et 1922. Entre 400.000 et 450.000 jeunes gens sont ainsi contraints à partir, toutes professions et catégories sociales confondues.

En effet, les Russes étaient stoppés sur l'Oder. Nos gardiens nous firent replier à marche forcée, nuit et jour, dans la neige, tout le mois de décembre 1944 et janvier 1945, jusqu'à Kassel (1200 km). Nous qui sortions des travaux forcés n'avions pas de valise mais, au fil des jours, notre colonne grandissait avec les prisonniers des fermes et des komandos des villes et villages que nous traversions, tous chargés de 2 ou 3 valises. Tous les jours, ils se délestaient et nous en profitions. Combien de ces malheureux tombaient dans la neige et ne pouvaient se relever.

Quant à nous, nous tenions le choc (je pesais 40 kilos au départ du camp) et de la vingtaine des travaux forcés, pas un ne manquait à l'arrivée à Kassel.

On nous demanda alors nos métiers mais cette fois, je donnai le bon et fut envoyé dans une petite ville toute proche pour l'entretien dans une usine. Pour la première fois, j'avais la planque pour environ deux mois. En Effet, bientôt ce fut de l'autre côté que l'on entendit le canon. Il ne faut pas oublier de dire que de Kassel il ne restait que des ruines de la ville de 600 000 habitants cinq ans avant.

Je fus libéré par les Américains le 8 avril 1945 puis une compagnie française arriva. On nous donna des armes pour contrôler les individus louches qui étaient des militaires habillés en civils. Un jour, alors que je patrouille avec deux anciens prisonniers Sénégalais, je contrôle un homme d'une soixantaine d'années tout à fait en ordre mais les deux Sénégalais lui tombent dessus pour le tabasser. Je réussis à les arrêter mais le brave homme partit se plaindre auprès des Américains.

En fait, c'était le maire d'un pays voisin que les Américains avaient nommé. On nous supprima les contrôles.

Vers le 20 mai, on nous rassembla pour embarquer dans un train* mais lorsque nous arrivâmes au Rhin, le pont était détruit et remplacé par un pont provisoire fait avec des barges. Nous étions trois trains : le premier était passé, le deuxième dans lequel j'étais passa mais au passage du troisième, le pont se disloqua. Encore une fois, j'avais eu de la chance. Nous sommes arrivés à Furney où l'on toucha 1000 francs (on était riche) puis nous nous continuâmes jusqu'à Metz. Nous sommes allés, les 6 copains, pour boire un coup et le patron nous dit qu'il n'y en avait qu'au marché noir ; on pensait qu'avec 1000 francs on ne risquait rien mais après 3 ou 4 bouteilles, lorsqu'on a demandé pour payer, on nous a répondu que c'était 800 francs la bouteille !

Direction Lyon (accueil incroyable) puis Clermont, en train de marchandises, Montluçon et enfin Commentry. Je montai jusqu'au Bourrus et frappai aux volets pour entendre la maman Ferrandon « qui c'est ? » « c'est moi » alors « Zette, zette, c'est moi Elie » ça remuait là-dedans et pour mon anniversaire, c'était le plus beau jour de ma vie : c'était le 30 mai 1945.

M. Elie Barbeaux termine son récit en souhaitant que ses petits-fils ne connaissent jamais ça !



* Le retour des prisonniers de guerre

Sur les 1 845 000 militaires français capturés en mai-juin 1940, 250 000 parvinrent à s'échapper avant d'arriver en Allemagne ; 80 000 prisonniers réussirent à s'évader entre juin 1940 et novembre 1942.

Entre 1940 et 1941, 330 000 prisonniers français furent rapatriés en France, certains pour des raisons médicales. De 1940 à 1945, 51 000 prisonniers français trouvèrent la mort ou disparurent au cours de leur captivité.

Les prisonniers furent rapatriés en France à l'été 1945. L'ambiance n'était pas joyeuse. Beaucoup sont revenus dans l'indifférence et dans le mépris. Certains prisonniers furent accusés de s'être laissés capturer plutôt que de mourir pour leur pays.

L'AGRICULTURE À POUILLEY-LES-VIGNES : D'HIER À AUJOURD'HUI

A Pouilley-les-Vignes comme partout en France, l'agriculture a connu des transformations profondes au fil des décennies reflétant l'évolution économique et les changements de méthodes de travail. Alors que le paysage rural continue de changer, il est essentiel de préserver cette culture agricole riche, tout en accueillant les nouvelles pratiques à condition que les fermes restent à échelle humaine et respectent la nature.

L'Appulien de décembre 2021, a consacré quelques pages sur la vigne à Pouilley-les-Vignes (le mot Vignes ayant été ajouté au 16^{ème} siècle). Il était rappelé qu'au 18^{ème} siècle, les 100 familles de la commune possédaient un grand vignoble et des vergers. Au 19^{ème} siècle, la vigne demeurait la principale ressource malgré l'apparition des plantations de pommes de terre, de maïs et autres graines (blé, orge, avoine). Puis, le phylloxera de 1880 et la guerre de 14-18 (manque de main d'œuvre) font disparaître la vigne. En 1930, Pouilley devient un village de polyculture pour quelques petites exploitations familiales avec une prédominance pour les fruits et particulièrement les prunes. Cinq familles exploitaient encore quelques ares de vignes pour leur plaisir et pour faire perdurer la tradition. Aujourd'hui, trois vignes subsistent : celle de Bruno Cardey (achetée récemment à Yves Grillet) et celles de Jean-Paul Salomon et Léonel Vient.

Dans notre commune, jusque dans les années 2000/2010, l'agriculture était encore un mode de vie omniprésent, avec une dizaine d'agriculteurs qui façonnaient un paysage bucolique.



Comice au centre du village, attraction dans les années 60.
(On reconnaît Jacky Mairey)



Le tricot en veillant sur le troupeau

Les souvenirs des troupeaux et des matins paisibles restent ancrés dans la mémoire de bon nombre d'Appuliens.

Les matinées étaient rythmées par le passage des troupeaux de vaches, accompagnés par leurs éleveurs vers les prairies. Le soir, le retour à la ferme pour la traite était un spectacle ponctué par les arrêts aux fontaines-abreuvoirs.

La laiterie (local des pompiers en face de l'église) était un lieu de rassemblement où, chaque soir, les agriculteurs apportaient leurs bidons de lait et où les jeunes du village aimaient se retrouver.

Les études faites en 2018 sur l'occupation des sols de la commune montrent l'importance des territoires agricoles : 57,6 %.

La répartition de ces terres agricoles était la suivante :

zones agricoles hétérogènes (31,2 %), forêts (28 %), prairies (20,5 %), zones urbanisées (14,4 %), terres arables (6 %).

Modernisation et changement de dynamique familiale

Avec l'avènement de nouveaux outils, les conditions de travail des agriculteurs se sont nettement améliorées. Les tâches quotidiennes, autrefois éprouvantes, sont devenues plus efficaces et moins pénibles.



Cependant, cette modernisation a également entraîné des changements dans la dynamique familiale. Autrefois, il était courant que les enfants reprennent le flambeau de leurs parents, perpétuant ainsi le savoir-faire et la tradition agricole. Aujourd'hui, la réalité est différente : les horaires de travail, souvent longs et exigeants, dissuadent les nouvelles générations de s'engager dans cette voie.

Les jeunes préfèrent explorer d'autres horizons. Les épouses ne travaillent plus à la ferme et elles exercent bien souvent un tout autre métier. Petit à petit, les fermes sont devenues de véritables entreprises avec l'embauche d'ouvriers agricoles.

Ceux qui n'avaient pas de repreneur ont loué leurs terres à ceux qui continuaient ou les ont vendues pour accueillir les « gens de la ville » recherchant le calme dans un beau village proche de leur lieu de travail.

Le GAEC Mairey : dernier agriculteur à arrêter son exploitation.

N'ayant pas trouvé d'associé pour remplacer son père en retraite, Jacky Mairey a arrêté l'élevage bovin en 1988

alors que son troupeau de 55 vaches venait de recevoir la distinction de meilleur troupeau de Franche-Comté de vaches laitières.

Henri Mairey avait su transmettre sa passion des chevaux à son fils Jacky et c'est ainsi qu'ils ont très vite pris la décision de transformer les étables en box à chevaux pour les mettre à dispo-

sition des cavaliers environnants. Jacky faisait également l'élevage de chevaux de selle français (chevaux destinés aux sauts d'obstacle). Il a tenu les rênes jusqu'en 2015 ; il a toutefois gardé pendant quelques années encore des chevaux d'élevage mais aussi pour son plaisir personnel.

Aujourd'hui

Une dizaine de fermes familiales étaient répertoriées par la Mutualité Sociale Agricole (MSA). En 2010, on comptait encore huit agriculteurs et en 2024, ils ne sont plus que deux !

Les agriculteurs de notre commune ont su s'adapter et se diversifier. Quittant la traditionnelle production de lait, ils se sont orientés vers la production de viandes (bovins, veaux, porcs, volailles) pour la ferme Prétet. Damien Prétet a même développé un circuit de vente directe qui renforce le lien entre le producteur et le consommateur. Par ailleurs, Christian Coulon a choisi une autre opportunité : il s'est reconverti dans la pension de chevaux de selle.

Ces deux exploitations vous sont présentées par Michel Petitcolas, conseiller municipal, dans les pages suivantes.



Jacky et Flower de la Perrouse, championne de France en 2017 à Fontainebleau

Agriculture et Ecologie

Les agriculteurs doivent adapter leurs pratiques face aux dérèglements climatiques marqués par des pluies incessantes ou des canicules à répétition. Ils doivent aussi protéger les sols, les ressources en eau et préserver la biodiversité (y compris les pollinisateurs).

C'est un véritable défi de trouver un équilibre entre productivité et respect de la nature et du consommateur. Ce vaste sujet fera l'objet d'un article dans un prochain Appulien.

A LA RENCONTRE DE NOS AGRICULTEURS

La place de l'agriculture est un enjeu majeur de notre société car elle rejoint les préoccupations liées à l'alimentation de tous. Mais l'agriculture européenne, et française en particulier, subit des contraintes qui semblent actuellement insolubles. Concurrence déloyale, crise climatique, crise des vocations, crise des normes, crise existentielle, tous ces éléments pénalisent le développement rationnel d'un secteur souvent négligé.

De même, il faudrait garantir des prix rémunérateurs aux producteurs et interdire

la revente à perte comme la pratiquent certaines grandes enseignes. La valeur ajoutée devrait être équitablement répartie entre le producteur et le distributeur afin de leur garantir un revenu juste.

Dans notre village qui dispose de ressources nourricières, ce potentiel est, bien entendu, mis à mal par ces différents facteurs. C'est dans ce contexte difficile et incertain que nous avons rencontré les deux agriculteurs de Pouilley-les-Vignes.



LA FERME PRÉTET

C'est par une journée tempétueuse de janvier, devant un feu de bois bien-faiteur, que nous avons rencontré Damien Prétet, exploitant agricole bien connu et apprécié des habitants. Les bâtiments de sa ferme sont situés à proximité du centre du village.

Damien a repris la ferme familiale en l'an 2000. A l'époque, le village de Pouilley-les-Vignes possédait encore une dizaine d'exploitations agricoles et la ferme Prétet s'étendait sur une centaine d'hectares. Prenant la suite de ses parents Brigitte et Patrick, il appartient à la quatrième génération de la famille à se succéder sur l'exploitation.



Aujourd'hui, il reste deux agriculteurs implantés à Pouilley-les-Vignes, et même si une partie du territoire de la commune est exploitée par quelques paysans des villages voisins, la ferme Prétet exploite environ 235 hectares, sur quatre territoires : Pelousey, Chaucenne, Lantenne-Vertière et Pouilley-les-Vignes bien entendu. On mesure le chemin parcouru.

L'entreprise emploie trois personnes : Damien et deux salariés qui ont chacun leur spécialité ; les parents de Damien sont présents pour aider selon leur disponibilité en fonction des activités saisonnières, sans oublier ses trois enfants pendant les vacances scolaires. Son fils aîné Mathis, a suivi une formation et obtenu les diplômes qui pourraient lui permettre de lui succéder.



Patrick, père de damien, toujours disponible.

Les sols argilo-marneux et le relief de notre région ne se prêtant pas à la monoculture, la famille Prétet a su se diversifier en plusieurs activités dont la particularité est une production-distribution en circuit court.

En effet, une centaine d'hectares sont cultivés en blé, orge, maïs ou soja, qui seront transformés à la ferme pour la nourriture exclusive du bétail. Une partie excédentaire de la récolte pourra être vendue. La culture de la pomme de terre complète l'activité.

De même, la plus grande partie de la surface exploitée, environ 150 hectares, est occupée par des pâturages ou des prairies destinés à la production de fourrage (foin et regain) pour le bétail. Quelques hectares sont plantés en luzerne, reine des plantes fourragères très riche en protéines, qui permet cinq récoltes les meilleures années.

Enfin, un cheptel important et très diversifié, 240 bovins de race charolaise ou limousine, 140 vaches allaitantes, des veaux, 40 porcs et 250 volailles, nourris avec des produits de la ferme, sont destinés à la consommation après transformation.

Cerise sur le gâteau, tous ces produits sont proposés à la vente directe. Chaque vendredi, une vente directe est organisée à la Ferme Prétet pour le plus grand bonheur des consommateurs locaux. Il suffit de suivre les panneaux disposés dans le village pour rejoindre le point de vente où vous trouverez des produits (viande, charcuterie, œufs, pomme de terre) de grande qualité. On est certain que les produits proposés ne sont pas importés. Tout est produit et transformé à Pouilley-les-Vignes.

Damien a hérité de ses parents de la passion pour les chevaux de race comtoise. Propriétaire d'une quinzaine de bêtes, il participe à un certain nombre de concours nationaux d'attelage tout en organisant lui-même un concours chaque année, au printemps.

Le prochain concours départemental aura d'ailleurs lieu les 7 et 8 juin prochain dans l'enceinte de sa ferme, à Pouilley-les-Vignes. Venez nombreux !

Chaque année, il se déplace au Salon de l'Agriculture, comme simple visiteur ou pour participer aux concours des chevaux comtois pour lesquels il a déjà gagné de nombreux prix et récompenses.



Damien en pleine démonstration.

LA FERME COULON

C'est dans le secteur très bucolique de la Chaille que nous avons échangé avec Christian Coulon, devant une tasse de café bien réchauffante. Située à quelques hectomètres des premières habitations des Tilleroyes, son exploitation agricole jouit d'un environnement pastoral. L'expression « la campagne à la ville » n'a jamais autant été vérifiée.

Après des études au Lycée Agricole de Dannemarie-sur-Crête, Christian s'est installé à son compte en 2002, succédant à ses parents Marguerite et Gérard, aujourd'hui à la retraite, et représentant par la même occasion la quatrième génération de la famille Coulon à travailler sur l'exploitation.

A l'heure actuelle, il est beaucoup trop tôt pour être fixé sur une potentielle cinquième génération à la tête de la ferme, les enfants de Christian étant beaucoup trop jeunes et donc encore indécis sur leur avenir professionnel.



A ses débuts, Christian exploitait environ 130 hectares de terres en une polyculture traditionnelle de la région. La production de lait, lui garantissait un revenu régulier. La culture de céréales (blé, maïs) et de colza et l'élevage de bovins charolais, pour la viande, constituaient un complément d'activité diversifié mais chronophage.

En 2008, Christian abandonne la production de lait suite à la mise en place de quotas trop contraignants par l'Union Européenne. Il ne sera pas le seul se remettre en cause à cette époque charnière ; de plus, il décide, quelques mois plus tard, d'abandonner également la production de viande.

Adieu veau, vache, ... bovin !!



Un virage à 180° a donc été opéré durant les années 2008-2010 avec la création des Ecuries de la Chaille, écurie accueillant des propriétaires de chevaux.



Des investissements importants ont été nécessaires afin d'adapter l'existant à ce nouveau métier, dont l'activité est devenue le pensionnat de chevaux de race « selle français » réputés pour leur qualité pour le saut d'obstacles et le concours complet (cross-country, saut et dressage).

Aujourd'hui, Christian est secondé par un salarié à temps plein et un apprenti pour remplir sa mission sensible, car comme énoncé supra, il n'est pas propriétaire des chevaux en pension, ce qui lui confère une responsabilité supplémentaire. En effet, plus que les bovins, les chevaux sont connus pour être d'une relative fragilité au niveau digestif et respiratoire notamment.

Minutie, exigence et rigueur sont indispensables pour mener à bien cette entreprise. Et ce d'autant que la concurrence est sévère avec l'existence d'un grand nombre de pensionnats et centres équestres au sein même de l'agglomération bisontine.

L'équipe gère actuellement 70 chevaux, dont certains, très performants, sont aux portes de l'équipe de France de concours complet, la majorité des autres chevaux participant plus modestement à des concours locaux ou simplement présents pour les loisirs de leurs propriétaires. La construction de 45 box répartis dans deux immenses écuries a été nécessaire, le restant des pensionnaires étant au pré toute l'année.

Christian exploite environ 180 hectares sur le territoire des communes de Pirey, Pelousey, Mazerolles-le-Salin, Marnay et Pouilley-les-Vignes. Une grosse moitié sont des pâturages et des prairies destinées à la production de foin pour la nourriture des chevaux, en complément de granulés. Le reste, environ 75 hectares, est cultivé en blé, orge, soja et colza pour la vente, la paille étant ramassée pour la litière des chevaux.

La construction d'un manège couvert de 1250 m² et l'aménagement de deux carrières extérieures d'un total de 4800 m² ont été nécessaires pour permettre la pratique de l'équitation sous toutes ses formes : initiation, formation, perfectionnement, randonnées et concours.

Ces trois structures sont intégralement recouvertes de sable de Fontainebleau, sables fins clairs d'une très grande pureté, riche en silice, lui conférant une très grande stabilité aux impacts potentiellement destructeurs des sabots des chevaux.



POUR FINIR !

La présence de deux exploitations agricoles sur son territoire est une grande fierté pour Pouilley-les-Vignes, car sans l'agriculture, pas de nourriture. Mais cette activité, noble par excellence, n'échappe pas à la morosité ambiante. Nous l'avons évoqué lors de nos échanges. Même si les "Gens de la Terre" sont d'une résilience à toute épreuve, il faut bien admettre que l'environnement actuel ne leur est pas très favorable.

Le contexte géopolitique n'épargne pas l'agriculture. La hausse des coûts des matières premières, des carburants et de l'énergie n'incite pas à l'optimisme.

L'absence de visibilité sur les prix de l'offre et de la demande du simple fait d'une réactivité en temps réel des marchés mondiaux, laisse les producteurs désarmés pour vendre et acheter au bon moment.

L'inflation s'est accélérée ces dernières années sur les prix des matériaux et des engrais notamment, empêchent tout recrutement supplémentaire alors que les prix de vente des produits issus de la ferme ne font que stagner.

La crise des vocations agricoles est latente et de nombreux agriculteurs se demandent dans quelles conditions ils vont pouvoir continuer.

L'existence même de l'agriculture française pourrait être remise en cause dans sa forme actuelle, sauf pour certains secteurs très privilégiés comme, par exemple, la viticulture bourguignonne, la production céréalière en Beauce ou le label Comté plus près de chez nous.

Le réchauffement climatique impacte sérieusement l'agriculture, même si la recherche agronomique pourrait encore faire des miracles en matière de résistances à la sécheresse, sur les maïs par exemple.

Il faudra s'adapter.

Plus facile à dire qu'à faire. Mais tant que la population mangera, l'agriculture conservera de beaux jours devant elle, même s'il faut rester vigilant en encourageant les consommateurs à ne pas sombrer dans la "malbouffe".

S'adapter, nos deux agriculteurs appuliens ont su le faire, par la mise en place d'un circuit court de production-consommation pour Damien, par un changement de métier pour Christian.

On dit souvent que si le chien est le plus fidèle ami de l'homme, le cheval est la plus noble conquête de l'homme. Les deux agriculteurs appuliens, par leur amour de la race chevaline, auront donc su apporter de la noblesse à Pouilley-les-Vignes.



MAISON PROPRE

Catherine Roussey Brancher

Ménage Vitrage Repassage
Repas Courses Toilette

A VOTRE SERVICE

03 81 55 01 94

Aide à domicile
Assistante de vie

Paiement en CESU
25115 Pouilley les Vignes

GARAGE GERDY

Père et Fils

Mécanique - Carrosserie - Peinture

42, rte de Lausanne 25115 POUILLEY LES VIGNES

Tél. 03 81 58 00 29 - Fax 03 81 59 07 82